

Démocratie

ORGANE DU PARTI DEMOCRATE DE L'INDEPENDANCE — 65, Bd. Danton — Casablanca

Première Année N° 46

Lundi 6 Janvier 1958

Prix : 30 fr.

PAIX ET LIBERATION

(VOIR PAGE 12)



ANWAR SADAT a été le promoteur et l'animateur du Congrès de Solidarité Afro-Asiatique.
Il s'est révélé l'homme le plus fidèle à la doctrine du neutralisme actif.

Les événements... et les hommes

JEUNESSE DÉMOCRATIQUE

CONDAMNATION DE LA POLITIQUE GOUVERNEMENTALE

Les sections de la Jeunesse Démocratique, ont tenu à Casablanca le samedi 28 et dimanche 29 décembre dernier des séances de travail consacrées à l'organisation de leur mouvement et à la tenue de leur futur Congrès. Les réunions ont été empreintes de l'esprit de maturité et de sérieux qui caractérise les jeunes de notre parti.

Le communiqué suivant en est la preuve la plus éclatante.

Le samedi 28 et le dimanche 29 décembre 1957, s'est tenu à Casablanca une réunion extraordinaire à laquelle ont assisté les délégués de la Jeunesse du Parti Démocrate de l'Indépendance.

Au début de la séance M. Mustapha Gherbaoui responsable de cette section a salué les assistants et a présenté les grandes lignes du parti à l'ordre du jour de la réunion. Puis Monsieur M. Cherkaoui représentant le bureau politique du Parti a prononcé une brève allocution dans laquelle il a transmis aux assistants les salutations et les directives du Parti. Passant ensuite à l'ordre du jour les délégués ont d'abord évoqué les problèmes dont l'opinion marocaine se préoccupe actuellement et, après une discussion approfondie des différents points de cet ordre du jour ont pris de nombreuses et importantes décisions dont voici l'essentiel :

1) Les délégués de la Jeunesse P.D.I. expriment leur profond attachement à S.M. Mohammed V, héros de la libération du Maroc, unique dépositaire de la souveraineté nationale et gardien vigilant des libertés démocratiques dans notre pays.

2) Les délégués s'inclinent respectueusement devant les victimes de l'agression espagnole contre Ifni et Ait Baamram et exhortent le peuple marocain à redoubler de vigilance pour faire échec aux manœuvres colonialistes afin de réaliser l'unité territoriale du sol national.

Ils lancent un appel à tous les patriotes pour qu'ils apportent leur soutien à la souscription organisée par le P.D.I. en faveur des sinistrés d'Ifni.

3) Les délégués s'opposent avec force au projet présenté par les ministres du parti de l'Istiqlal tendant à étouffer les libertés démocratiques au Maroc en attribuant au ministre de l'Intérieur l'autorité nécessaire pour dissoudre et interdire les organisations et les associations de partis politiques. Projet en contradiction foncière avec les libertés démocratiques les plus élémentaires et avec la déclaration du Droit de l'Homme et du Citoyen.

4) Ils réprochent avec une profonde indignation les méthodes policières inhumaines dont se sert la police dans les commissariats spéciaux et les camps d'internement contre les citoyens libres. Ils demandent que soit mis fin à des actes indignes de la renommée de notre pays tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, et que soit présente l'affaire des enlevés devant la justice et de châtier les responsables de tels agissements en les déferant aux tribunaux compétents.

5) Les délégués enregistrent avec satisfaction le départ de la délégation du P.D.I., fidèle interprète de l'opinion populaire marocaine pour exprimer et représenter le Maroc au congrès de la solidarité Afro-Asiatique qui se tient actuellement au Caire.

6) Les délégués saluent avec ferveur la lutte héroïque menée par le peuple algérien pour retrouver son indépendance et ses libertés et exigent que soit mis fin à la guerre d'extermination livrée par le colonialisme à nos frères algériens, sur la base de la reconnaissance des droits de tous les peuples à disposer d'eux-mêmes conformément à la charte des Nations-Unies et à la déclaration des Droits de l'Homme.

7) Les délégués protestent avec indignation contre la déclaration de l'Ambassadeur du Maroc à Paris devant l'association des journalistes de la France d'Outre-Mer. Ils considèrent que toute amitié non basée sur le respect de la souveraineté marocaine pleine et entière est dénuée de tout contenu concret.

8) Les délégués appuient les étudiants marocains qui luttent pour réaliser leurs aspirations légitimes tant en Syrie, en Irac, en Egypte, en France ou ailleurs. Ils demandent la révision de la politique politique de l'enseignement au Maroc et l'établissement d'un programme conforme aux exigences et aux besoins de la liberté et de l'indépendance.

Considérant les circonstances délicates que traversent actuellement le Maroc les délégués ont décidé à la fin de la séance de convoquer un congrès général de la jeunesse du P.D.I. à une date qui sera précisée ultérieurement.

Ils ont en outre décidé à la fin de la séance d'adresser au Congrès Afro-Asiatique un télégramme de soutien et de félicitations.

Casablanca, le dimanche 29 décembre 1957.

SOMMAIRE



Attaque et incendie du local des libéraux indépendants	page 3
Torrès : pas sérieux	« 3
1957 : Mauvaise année.	
1958 : Nous réaliserons nos aspirations	« 4
Tour d'horizon	« 5
Réponse à un communiste	« 5
La question du désarmement	6 et 7
Ce que je ne crois pas	« 8
Les gardiens de l'ordre	« 9
Le salaire de la faim	« 10
Printemps à Paris	« 11
Les Israélites Marocains à l'heure du choix	« 11
Paix et libération	« 12

ANNONCES LEGALES

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SÛRETÉ NATIONALE

AVIS D'APPEL D'OFFRES

Le Directeur Général de la Sûreté Nationale recevra jusqu'à samedi 25 janvier 1958 avant 12 heures, les offres relatives à la fourniture de papier, de petit matériel de bureau et d'imprimeries.

Pour tous renseignements, et en particulier pour la liste du matériel nécessaire, se présenter ou écrire à la Direction Générale de la Sûreté Nationale, rue de la Maréchale à Rabat (service du matériel).

AVIS DE CONCOURS FORCES AUXILIAIRES

Un concours pour Agents comptables et Agents d'encadrement sera organisé aux Secrétariats Généraux des Provinces de RABAT - MEKNES - SKAR ES SOUK (OUARZAZATE - TAFILALET) - FES (TAZA) - OUJDA - MARRA-

KECH - AGADIR (SAFI) - Ville de CASABLANCA (MAZAGAN - TADLA - CHAOUIA) le 24 janvier pour les candidats Agents d'encadrement.

Age des candidats : 18 ans au moins, 30 ans au plus. Degré d'instruction générale : 5e année Lycée ou Certificat d'Etudes Primaires avec une année Cours Complémentaire.

Pièces obligatoires à joindre à la demande écrite (de main de l'intéressé) à adresser au Gouverneur avant le 23 janvier pour les comptables et 30 janvier pour les Agents d'encadrement :

- 1 acte de naissance,
- 1 certificat médical,
- 1 certificat de scolarité,
- 1 pièce d'identité avec photo récente.

Pour tous autres renseignements s'adresser au Secrétariat Général de la Province.

En ce qui concerne l'ex-zone Nord des instructions seront données ultérieurement.

LA NOUVELLE

1958

CHEVROLET

est exposée dans les salons de

FRANCE-AUTO

113, Bd de Paris — CASABLANCA — Tél. 628-01

Les événements... et les hommes

GRAVES ÉVÉNEMENTS A RABAT

ATTAQUE ET INCENDIE du LOCAL des LIBÉRAUX INDÉPENDANTS

Rabat a été le théâtre la semaine dernière d'événements d'une gravité exceptionnelle qui sont venus nous confirmer dans nos inquiétudes et nos appréhensions.

En effet le 29 décembre dernier des inconnus mirent le feu au local du Parti des Libéraux Indépendants situé dans le quartier Akkari.

Dans la nuit du 30 au 31 d'autres inconnus tentèrent d'incendier le local du Parti de l'Istiqlal situé en Médina de Rabat rue Jamâa Naghla en la maison appelée Dar Frej.

Tous ces agissements dénotent un esprit et des méthodes condamnables mais ce qui est plus grave c'est que le mercredi 1er courant, des agitateurs ont ameuté les habitants du quartier Akkari sous le prétexte de se rendre devant les bureaux du khalifa du quartier en vue d'entendre la lecture d'une lettre officielle. Un attroupement de près de quatre cent personnes composé surtout d'enfants se rendit devant les bureaux de la circonscription.

Cet attroupement fut exploité par des meneurs qui se mirent à crier à bas le parti des libéraux indépendants, fermez leur local et d'autres vociférations du même style. Le khalifa dit-on se mit en contact avec les autorités supérieures qui dépêchèrent sur les lieux des renforts de police.

L'un des manifestants effaça l'inscription du parti des libéraux indépendants sous le nez de l'autorité et de la police alors que les dénommés Ould Baina et Allal El Mehdi boucher de son métier se mirent à défoncer la

porte du local du parti de Monsieur Mouline. Ce qui fut fait. La destruction systématique du mobilier et des dossiers fut entreprise sans qu'intervienne l'autorité chargée de maintenir l'ordre.

Ces agissements que nous condamnons et que nous réprouvons ont eu pour théâtre la capitale lieu de résidence des représentants étrangers.

Jaloux du renom de notre pays, soucieux de l'exercice des libertés publiques, farouches adversaires des entreprises totalitaires, nous nous élevons contre tous ceux qui veulent domestiquer le peuple et lui faire subir le joug du parti unique.

D'ailleurs n'est-ce pas étrange et curieux que de pareilles manifestations violentes et inspirées se déroulent alors que d'autres manœuvres se trament contre la liberté d'association et de création de partis politiques.

Il est des réflexes et des instincts qu'il serait sage de ne pas exciter chez le peuple, la violence appelle la violence et l'anarchie peut-être au bout du chemin.

Le Ministère de l'Intérieur responsable de l'ordre public prendra-t-il les mesures énergiques qui s'imposent contre les semeurs de désordre du quartier Akkari ?

En attendant les habitants de Rabat espèrent que l'ordre soit assuré et que tous les troubles quelconques soit leur couleur politique subissent un châtement exemplaire.

TORREZ : PAS SÉRIEUX

L'Ambassadeur du Maroc en Egypte a publié un communiqué relatif à la représentation du Maroc à la Conférence de Solidarité Afro-Asiatique qui s'est tenue dernièrement au Caire.

Monsieur Torrès a donné les « raisons » de l'absence du Maroc officiel au Congrès. Il a naturellement lui aussi avancé l'excuse de l'arrivée tardive de l'invitation à

Rabat oubliant le discours de l'Ambassadeur de France au Maroc M. Parodi qui l'occasion du Nouvel An donnait lui l'explication réelle du refus de participation à la Conférence du Caire du Maroc officiel.

Les ordres ou les conseils des prêteurs français et américains ont été scrupuleusement suivis.

Mais le communiqué de M. Torrès avait un autre but. Il déclarait que les Marocains qui se trouvaient à la Conférence du Caire ne représentaient qu'eux mêmes et leur tendance. Est-il nécessaire de rappeler à l'Ambassadeur marocain en Egypte que le peuple marocain est unanime pour manifester sa solidarité avec les peuples afro-asiatiques et qu'il est heureux d'être représenté par d'authentiques patriotes qui jouissent de sa confiance et de son affection à ce rassemblement des peuples amis.

Nous tenons à rappeler à M. Torrès que Mohamed Ben Hassan Wazzani et ses compagnons se refusent à représenter le gouvernement de Rabat pour les raisons qu'il doit savoir.

EDITORIAL

IFNI ASSIÉGÉ

La presse, comme les milieux gouvernementaux ont relégué au second plan la question de Sidi Ifni.

Il a fallu le message du Général Franco à l'occasion du Nouvel An pour nous rappeler qu'une guerre impérialiste se déroule sur notre territoire et que l'adversaire se prépare à la reprendre dans des conditions optimales pour lui.

Nos frères les combattants des Ait Bamran, fatigués d'attendre une intervention de l'autorité gouvernementale de Rabat en leur faveur pour s'intégrer au sein de la nation marocaine, excédés par les exactions des agents espagnols, ont entrepris leur lutte de libération qui a été marquée par la bravoure et le courage légendaires de notre peuple.

Après une phase d'attaque contre tous les postes espagnols situés à l'intérieur des Ait Baamran, les Espagnols vaincus ont regroupé le reste de leur force autour de la ville de Sidi Ifni qu'ils ont fortifiée. Des renforts arrivent de la péninsule ibérique et des îles Canaries, ce n'était l'état de la mer, les nombreux bateaux espagnols qui croisent autour de la côte débarqueraient leurs troupes, leurs matériels et leurs ravitaillements. Le beau temps revenu, nous serons en présence d'une force impérialiste considérable qui au nom du « monde occidental » va livrer aux éléments « communistes » des Ait Baamran une guerre sainte. Telle est la thèse paradoxale et ahurissante que le chef de l'état espagnol a développé, dans son message de « paix » du Nouvel An.

Certains qui veulent défendre la position du Général Franco expliquent son raidissement dans l'affaire de Sidi Ifni par des préoccupations d'ordre intérieur. On dit que sa position serait de plus en plus précaire et qu'il userait de nationalisme extrémiste et de chauvinisme pour consolider sa position et plaire aux ultras.

D'autres jugent la position de l'Espagne à notre égard à travers l'influence qu'aurait exercée sur la diplomatie ibérique la France et certains milieux européens capitalistes ayant des visées sur les richesses du Sahara marocain.

Quel que soit le mobile qui anime les dirigeants espagnols dans leur intransigeance impérialiste, nous nous trouvons en présence d'une position officielle de notre pays caractérisée par une extrême faiblesse.

S'il est vrai que nous sommes partisans des solutions pacifiques et que nous répugnons à user de la force, s'il est vrai que nous n'avons cessé depuis notre indépendance de manifester un respect total de la Charte des Nations-Unies, il est temps que l'outrecuidance des déclarations franquistes et les préparations militaires qu'elle annonce nous tire de notre somnolence.

Quelle sera l'attitude du gouvernement de Rabat face aux attaques aériennes et terrestres des espagnols contre les tribus Ait Baamran. Quelle stratégie diplomatique et militaire avons-nous mis au point pour parer à toute éventualité ? Quelle préparation psychologique avons-nous entreprise à l'intérieur de notre pays pour mobiliser les énergies et les richesses ?

Les nouvelles qui nous parviennent des Ait Baamran sont terribles et angoissantes. Nos frères souffrent, sont bombardés, leur maison détruite, leur bétail perdu ainsi que leur récolte tandis que ceux qui habitent la ville de Sidi Ifni subissent les pires tortures et exactions.

La diplomatie de Rabat, mièvre, hésitante et sans nerfs que nous subissons nous coûte cher. Nous devons être dynamiques entrepreneurs et montrer notre ferme décision de défendre nos compatriotes et la terre de la patrie.

Le Parti Démocrate de l'Indépendance avait préconisé depuis le début des hostilités, le rappel de l'ambassadeur de S.M. le Roi de Madrid et l'appel aux instances internationales pour faire condamner l'agression espagnole. Malheureusement nous n'avons pas été suivi par ceux qui prétendent arriver à une solution satisfaisante grâce à la « sagesse du Général Franco ». Celui-ci a parlé, il n'y a plus aucune équivoque, il reste imprégné de l'esprit impérialiste le plus attardé. Faut-il en attendant que le Général Franco fasse sa reconversion et s'adapte à l'évolution des temps modernes, laisser l'Espagne occuper une partie importante du Maroc, y maintenir les privilèges les plus exorbitants et massacrer nos frères de Sidi Ifni et des Ait Baamran.

Le peuple marocain ne tolérera pas les abdications et les compromis déshonorants. Nous devons être pleinement solidaires des vaillants combattants des Ait Baamran, l'unité de notre territoire est à ce prix.

« Démocratie »

« Démocratie »

Directeur : M. CHERKAoui
65, Bd Danton - Casablanca
Téléphone : 537-85 et la suite
Adr. Tél.: Démocratie Casablanca

ABONNEMENTS :

1 an 1.500 frs
6 mois 750 frs
3 mois 400 frs

C.C.P. Rabat 829-83

Imprimerie AMAL, 65, Bd Danton

Interviewes de nos camarades Bensouda et Boutaleb

1957 : MAUVAISE ANNÉE

1958 : NOUS RÉALISERONS NOS ASPIRATIONS

« Démocratie » a demandé à des personnalités éminentes du Parti Démocrate de l'Indépendance leurs impressions sur l'année qui finit et leurs espoirs à l'aube de 1958.

Nos camarades Ben Souda et Boutaleb ont bien voulu répondre aux questions que notre collaboratrice Farida leur a posées.

Ils ont avec leur franchise habituelle, le courage et la compétence qui les caractérisent répondu à nos questions. Démontrant avec sobriété et objectivité les contradictions et les ambiguïtés dans lesquelles a vécu le Maroc durant l'année écoulée. Ils ont aussi, en démocrates optimistes par idéal et confiants dans la sagesse des hommes souhaiter que soit sauvé le Maroc durant l'année écoulée, ils ont aussi, en démocrates optimistes vers le mieux-être, la liberté et l'indépendance totale.

Leurs souhaits sont les nôtres et le peuple marocain saura œuvrer pour se libérer de toutes les contraintes.

Nous lui faisons confiance.

« DÉMOCRATIE »



M. Ben Souda, ancien secrétaire d'Etat à la Jeunesse et aux Sports, membre du Bureau Politique du Parti Démocrate de l'Indépendance s'est aimablement prêté à notre interview. Mais les mots rendront mal l'accent chaleureux de sa conviction démocratique. C'est le contact amical qu'il faudrait que vous trouviez dans ces brèves déclarations.

— Monsieur le Ministre voulez-vous s'il vous plaît nous donner vos impressions sur l'année 1957.

— Je dois la vérité à mon pays. L'année 1957 n'a pas été une année constructive. Elle fut marquée par la négation de toute justice et de toutes libertés. En ce qui nous concerne, je suis heureux que l'Opposition ait mis un frein aux forces du mal. C'est le seul résultat positif de l'année 1957.

J'affirme que nous avons œuvré pour notre pays. Nous avons dénoncé les méthodes inhumaines, les tortures et les enlèvements. Nous avons stoppé le projet des pactes avec certains pays arabes, nous avons obligé le Ministère des Affaires Etrangères à être plus ferme dans ses négociations, nous avons dénoncé les élections truquées qui furent ajournées, nous avons appuyé une politique de rapprochement avec les nations arabes et mis tout en œuvre pour que le gouvernement s'engage sans équivoque à soutenir nos frères Algériens dans leur lutte pour l'indépendance.

Notre opposition n'arrête pas là le bilan de sa vigilance et de son action. Je regrette beaucoup que le Maroc qui a besoin de cadres et d'hommes courageux et travailleurs soit privé de son potentiel par une politique désastreuse. Beaucoup de gens sont éloignés de la fonction publique parce qu'ils sont démocrates. Beaucoup d'incapables sont en place grâce à l'influence du parti qui se veut unique. La partisanerie a remplacé la compétence. Faut-il vous dire que je souffre de voir mes frères malheureux. Les paysans, les ouvriers, les artisans, les commerçants traversent une période difficile. Et le luxe révoltant, le confort indifférent, la satisfaction d'une poignée de privilégiés ne peuvent cacher le désespoir, la misère, la souffrance du peuple. Chaque jour il est de ces exem-

ples révoltants qui prouvent la dictature du parti unique. Pour ne citer que l'exemple de l'U.M.C.I.A. dont les délégués avaient critiqué objectivement la situation économique et l'économie. Malgré donc le point de vue réaliste de ces citoyens, le bureau imposé, élu, a voté une motion pour censurer le gouvernement.

Que cette pluie, qui tombe si généreusement cette année continue de laver le pays et emporte cette boue et ces saletés.

— Monsieur le Ministre nous savons que vous portez un intérêt à la jeunesse et à son éducation. L'année 1957 a-t-elle été une année faste ou au contraire une année de tâtonnements et d'attentisme ?

— 1957 s'est malheureusement distingué par les hésitations et le chaos dans ce domaine. Le problème de la jeunesse est toujours très complexe. Au Maroc il est particulièrement compliqué. Comme je l'ai expliqué à plusieurs reprises dans mes conférences je ne vois que l'éducation civique. Mais comme dit Monsieur le Professeur Duverger il y a « civisme et civisme ». Je suis partisan de l'éducation civique basée sur l'esprit de la démocratie. Cette année on a parlé de civisme aussi dans les foyers des jeunes, dans les camps de jeunesse, sur les routes de l'unité ou les chantiers de l'opération labour.

Mais c'est là le civisme de la dictature du dirigisme où l'on forge une jeunesse, instrument d'action du parti unique, saturée de propagande totalitaire. On a parlé de cette fameuse route de l'unité. C'était un magnifique symbole et à cette occasion n'aurait-il pas fallu faire l'unité des cœurs ? Ce fut au contraire l'occasion pour le parti unique de rejeter les démocrates. Non, croyez-moi si l'on veut rendre service au pays et travailler pour sa grandeur, il faut que ne soit faite aucune distinction entre les partis et les religions. — Faire barrage aux idées c'est refuser le progrès et la civilisation. — On parle dans la presse et la radio dites nationales de l'opposition destructrice. Pour moi le premier destructeur c'est celui qui détruit la liberté. Pour moi, démocrate, la liberté de parler, de penser, d'agir est la raison d'être d'une nation. Oui d'abord, la liberté. Si on veut sauver le pays il faut sauver la liberté. Que notre jeunesse soit nourrie d'un esprit sportif et qu'elle ait son épanouissement dans l'amour de la liberté et du travail d'équipe. Que 1958 réalise pour les jeunes le goût du fair-play de la franchise et de la liberté.

— Monsieur le Ministre, quelles sont les réalisations que vous estimez nécessaires pour 1958 dans le domaine de l'instruction publique et de l'éducation ?

— Le Maroc est devenu indépendant, il faut une politique nouvelle et indé-

pendante dans le domaine de l'éducation et de l'instruction. Nous étions dépendant de la France, c'était elle qui fournissait les cadres. Il nous faut suppléer à cette carence, faire des inventaires de nos besoins dans tous les domaines et faire une politique qui réponde à nos nécessités.

Planifier l'instruction publique reste l'œuvre maîtresse d'une commission de planification qui doit prévoir l'avenir marocain et préparer une politique de continuité qui ne soit pas à la merci d'un changement de ministre. Il faut donner la priorité aux techniciens de l'agriculture et des travaux publics. L'agriculture et les travaux publics sont les points de démarrage pour un avenir prospère au Maroc.

Il y a beaucoup à dire dans ce domaine, mais il s'agit de faire. La réalisation voilà ce qui est difficile et sans la liberté c'est impossible.

Je souhaite sincèrement que 1958 soit une année de compréhension, d'amour et de liberté. Citoyens, frères de ma patrie que l'aube nouvelle vous trouve dépouillés de l'égoïsme et des petites haines et de la recherche de privilège mesquin. Que seul, l'intérêt supérieur de la nation vous guide vers ce bonheur que notre terre généreuse promet aux hommes libres et de bonne volonté.



Nous avons rendu visite à M. Boutaleb dans son bureau qui se tient au siège central du P.D.I., 65, Boulevard Danton. M. Boutaleb ancien ministre du Travail et des Questions Sociales dont la popularité n'est plus à faire a bien voulu se prêter aux exigences de l'interview malgré ses multiples occupations.

— Monsieur le Ministre, vous avez été dans le précédent gouvernement d'union nationale le ministre du Travail et des Questions Sociales, que pensez-vous de l'activité de ce Ministère durant l'année 1957 ?

— A mon investiture le 5 décembre 1955, la Direction du Travail et des Questions Sociales devenait le Ministère du Travail et des Questions Sociales du Maroc indépendant. J'ai donné à ce département toute l'importance qui lui est dû. Conscient du rôle primordial que joue dans mon pays la classe laborieuse j'ai tenu à doter le monde du travail d'une législation saine, répondant à l'intérêt général qui tient compte à la fois des intérêts des ouvriers et de leur patron, à créer les services capables de faire de cet embryon de direction un appareil organisé. Telle fut la tâche à laquelle je m'appliquais. Je laissais donc, à mon départ du gouvernement, un Ministère du Travail et des Questions Sociales en plein essor. A mon grand regret l'œuvre entamée durant 1956 n'a pas été sérieusement poursuivie et n'a pas répondu à l'urgence d'une situation

sociale qui n'a fait que s'aggraver durant l'année qui s'achève.

— Vous nous avez parlé de vos intentions de doter le monde du travail d'une législation saine, d'un code du travail ? Voulez-vous nous rappeler les principes directeurs des réformes que vous envisagez.

— J'ai fait élaborer le projet du Code du Travail par une commission composée de techniciens appartenant aux ministères intéressés à cette commission, j'ai tracé les grandes lignes qu'il fallait suivre pour la codification de cette législation. M'inspirant des documents publiés par l'Organisation Internationale du Travail (à laquelle je fis adhérer mon pays), consultant les observations formulées par les organisations syndicales et patronales, examinant le caractère social propre au Maroc j'ai pu établir un projet progressiste et humain qui correspond aux besoins présents. Ce Code envisage la proclamation du droit syndical, le respect des droits de grève, l'institution de conseils de discipline tripartites : syndicats, patrons, ministère du travail. Le premier chapitre de cette œuvre se préoccupait du contrat de travail, de la réglementation de l'emploi et du licenciement, du placement et du recrutement, de l'immigration et de l'émigration. Le Code s'est préoccupé de l'extension de la convention collective, seul moyen de diminuer les malentendus entre ouvriers et patrons. Il a arrêté les conditions des congés et repos et défini le travail des femmes et des enfants etc... Cette réglementation ouvrait pour l'ouvrier marocain les perspectives humaines valables et progressistes qu'il mérite.

Malheureusement le sabotage dicté par un esprit partisan a empêché la promulgation par S.M. le Roi de ce projet dont on a tant parlé.

Mis aux archives mon successeur en a pourtant reproduit, presque à la lettre, les dispositions sur la liberté syndicale et les conventions collectives dans deux dahirs qui ont vu le jour en 1957.

— Quelle serait, d'après vous Monsieur le Ministre la législation nécessaire pour faire de l'ouvrier marocain un homme libre et heureux ?

— Faut-il vous dire que même une bonne législation ne suffit pas pour rendre heureux l'ouvrier. Une situation économique saine et équilibrée, un syndicat soucieux de l'intérêt strict de l'ouvrier, un patron qui voit dans l'ouvrier son associé et non son instrument de travail sont également les conditions de sa libération, de son émancipation.

— Monsieur le Ministre, quels sont vos vœux pour 1958 ?

— Le Maroc entre dans l'année nouvelle avec des charges extrêmement lourdes. Tant de problèmes attendent leurs solutions.

L'évacuation des troupes étrangères, l'unité effective de notre territoire.

L'instauration d'un véritable régime démocratique garantissant les libertés publiques et sauvegardant notre liberté de tout despotisme.

Voilà, des buts à atteindre au courant de cette année. Les prisons doivent s'ouvrir, les enlevés doivent retourner à leur foyer.

Le Marocain doit se sentir plus libre que jamais. Cette terre marocaine que nous chérissions doit redevenir la terre de la fraternité et de l'amour.

Faire du Maroc un pays moderne, démocratique et heureux voilà mes souhaits pour 1958.

OTAN EN EMPORTE LE VENT

Le facteur qui a apporté un télégramme libellé comme suit : « Monsieur Nicolaï Boulganine, Palais de Chaillot, Paris », n'était pas un plaisantin. On a cru à un certain moment qu'il s'agissait de Ferdinand Lop ou du baron Aguiui, célèbres l'un et l'autre pour leurs farces et attrapes. Mais non ! Le facteur en question était un digne employé des P.T.T. et le télégramme existait bel et bien. La preuve, c'est que le correspondant de *La Pravda* à Paris l'a réclamé aussitôt. Quant à son expéditeur, il n'était pas un plaisantin, lui non plus. Durant toutes les séances au Palais de Chaillot, l'ombre de Boulganine était présente. L'extraordinaire Ike Eisenhower, remis promptement de sa maladie, a eu beau invoquer le Seigneur pour placer ses rampes de lancement ; rien à faire. La plupart des membres de l'organisation atlantique avaient présentes à l'esprit les missives du chevalier du stylo du Kremlin. On s'est séparé sur la foi d'un communiqué contradictoire et John Foster Dulles a dû céder : la porte restait ouverte pour des négociations avec l'U.R.S.S. De sorte que le grand vainqueur de la conférence de Paris, c'est bel et bien Boulganine.

Jugez plutôt : à peine débarqué à Washington, Dulles se fait reprocher à haute voix sa politique européenne. Christian Herter ne mâche pas ses mots. On parle maintenant de remplacer Stassen auquel, durant toutes les conférences de Londres sur le désar-

ment, Dulles n'avait cessé de faire des crocs en jambe. En fait, Stassen envisage de démissionner et de se présenter aux prochaines élections de Pennsylvanie. Son successeur serait soit Grunther, soit Bohlen, l'ancien ambassadeur des U.S.A. en Russie. Encore un reproche qu'on a fait à Dulles : Bohlen est l'un des meilleurs spécialistes du monde communiste et on a trouvé le moyen de le nommer aux Philippines !

Quant à Eisenhower, l'impression prévaut qu'il va bientôt s'adresser aux dirigeants du Kremlin par-dessus la tête de Dulles. Comment dire ? Ça et là, les Américains se rendent compte que la politique du Département d'Etat a fait long feu, à commencer par la fameuse « Doctrine Eisenhower ». Ils l'ont constaté et ils se sont rabattus en conséquence sur l'organisation de l'O.T.A.N., qui est devenue pour eux la pierre angulaire de leur politique mondiale. De plus, leurs fusées ne sont pas au point. Enfin, tout ce qui nous vient d'Amérique doit être jugé sous l'angle de la récession : car il y a de sérieux risques de récession. L'indice de la production a baissé de 6 %, l'automobile licencie son personnel et l'on compte actuellement 4 millions de chômeurs. Face à cet état de choses, l'Administration américaine envisage de doter le pays d'un vaste réseau de protection contre les fustes intercontinentales, réseau qui coûterait 22 milliards de dollars. Ce qui emploierait les chômeurs et parerait contre l'insuf-

fisance de l'armement américain en matière de fusées. Quant aux négociations américano-russes, elles peuvent avoir lieu plus tôt qu'on ne pense.

SUIVEZ LE GUIDE !

Les politiciens ont souvent le tort de ne pas suivre avec toute l'attention voulue les déplacements ici ou là de certains hommes d'affaires. Par exemple ceux des économistes japonais. Kishi a beaucoup voyagé cette année. Les techniciens de Tokio également. C'est ainsi que des spécialistes ont récemment expliqué aux Soudanais éberlués comment ils pouvaient accro-

ître la production de leur coton. C'est ainsi également que des techniciens ont fait un séjour en Ethiopie pour la culture du thé. Quant au roi Soud, il n'a pu résister au charme des Nippons : il a passé un contrat avec eux pour l'exploitation de certains gisements de pétrole sous-marins au large du Golfe Persique. Même les Indonésiens, qui pourtant ont gardé un mauvais souvenir de l'occupation japonaise, ont traité avec le gouvernement de Tokio, car ce sont maintenant des bateaux japonais qui ont remplacé les bateaux hollandais pour assurer les communications entre les îles indonésiennes.

A travers la Presse

« DEMAIN »

Si Spoutnik n'a plus de piles, l'hebdomadaire *Demain* n'a plus de fonds : Spaak (Paul-Henri) lui a coupé les vivres. Vous vous souvenez que ce journal a débuté il y a deux ans sous d'heureux auspices et qu'il a même failli menacer les positions (disons le tirage) de *L'Express*. Parce qu'au départ, il était très gauche et avait de très bonnes formules. Depuis, il y a eu Mollet, et, sous la direction de Charles Ronsac (mais appelons-le Rosenweil), ce journal, tout en se prétendant européen tendance Philip, pratiquait un molletisme à toute épreuve. De sorte que, pour vivre, il était obligé de composer avec la droite. La chute de Mollet amena certes un rema-

nement dans l'équipe de *Demain*, mais le mal était fait. Le nouveau rédacteur en chef, Jean Bloch-Michel (auteur de cinq romans), le rédacteur en chef Genrot et le journaliste Jean Cathelin avaient beau essayer de faire vivre le journal à gauche : le mal était fait. On chuchote même que c'est à cause de ce virage que les bailleurs de fonds ont brusquement serré les cordons de la bourse. De toute façon, *Demain* ne se vendait plus qu'à 1.500 exemplaires dans la région parisienne. Il n'a pas eu le courage ou la bonne idée de se transformer en publication à l'usage exclusif de nos abonnés, comme l'a fait depuis longtemps *Jeune Europe*. Il a donc cessé de paraître.

(Lire la suite en page 10)

REPONSE A UN COMMUNISTE

Monsieur,

En dénonçant l'inaction du Parti Communiste français face à la guerre d'Algérie, j'espérais bien, si déraisonnable fût cet espoir, susciter une réponse qui me démontrât l'injustice de mon propos. La réponse ne s'est pas faite attendre, mais elle affirme, hélas, l'accusation. Je vous en remercie quand même, la vérité est toujours bonne à dire, et à redire, mais soyez certain qu'elle m'afflige, tout comme vous.

Pourquoi donc suspectez-vous mes intentions ? Si vous avez écrit ces lignes par anticommunisme, dites-vous, l'article est bon. Eh quoi, ne peut-on critiquer, sur une question précise, la position du Parti, sans se faire rejeter, d'emblée, parmi ses détracteurs systématiques ? Ai-je attaqué le communisme en général ou, simplement, le Parti Communiste français dans son ensemble, en tant que communiste, et parce que communiste ? Parce que je condamne son inaction algérienne, je rejette, du même coup, sa doctrine, et je désapprouve, implicitement, son action passée ? C'est là une conclusion sommaire, hâtivement globale, pour ne pas dire totalitaire ; « tout ou rien », il semble que ce soit votre critère, « qui n'est pas avec moi est contre moi ». Cet absolutisme, je le refuse ; et en dénonçant la trahison du P.C., croyez-moi, je n'entendais nullement faire de l'anticommunisme : la dureté de mon accusation était à l'exacte mesure de ma déception.

Cette déception, la leçon d'histoire que vous me donnez la rend plus vive encore. Je sais que les communistes français ont vigoureusement réagi en 1925, contre l'occupation du Maroc ; je sais qu'ils se sont courageusement battus contre la guerre d'Indochine ; je sais que les communistes, par principe et par doctrine, sont contre toutes les guerres coloniales. Et si ma

« démonstration », comme vous dites, mène le lecteur à penser « Les communistes sont pour la guerre en Algérie et ils la font », c'est qu'elle tombe entre les mains d'un lecteur qui ne sait pas penser, peut-être simplement parce qu'il ne sait pas lire, et qu'il substitue, à la réflexion impartiale, un réflexe partisan.

J'écrivais en effet : « Le P.C.F. s'est fait l'instrument de la pacification — cette pacification que l'on n'hésite pas à dénoncer dans les colonnes de *l'Humanité* ». Et toute mon argumentation porte sur le désaccord fondamental, sur le divorce radical des paroles et des actes, de la pensée et de l'action, de la théorie et de la pratique, sur ce décalage, dis-je, que manifeste

cient que vous la défendez au passé ou au futur, mais non point au présent : vous dites : « Les forces saines de France vont se lever... Les masses seront mobilisées... Des grèves sont prévues... Le peuple va nous suivre... ». Tant mieux ; mais je n'ai jamais insinué le contraire, et je prévois bien qu'au jour J de l'indépendance algérienne le P.C.F. organisera une manifestation monstrueuse place de La Bastille.

Seulement, dans l'immédiat, que fait-il ? « Comme preuve de (son) action », vous me citez les félicitations que lui adressaient « 26 soldats partant pour l'Algérie ». Rejoignaient-ils l'A.L.N. ? Mais alors, dites-le très fort, il ne faut pas avoir honte — ou bien si, casqués,

manifestation — avortée — du 17 octobre 1957 ne les ressuscitera pas, pas davantage qu'elle n'excuse, ni ne rachète des « erreurs » qui sont autant de crimes et de reniements.

Non, je n'exagère pas : confrontés au drame algérien, les communistes français l'ont déserté, et c'est peut-être, d'abord, par manque de communisme. L'homme, qu'ils prétendent servir et libérer, ils l'ont aliéné, à leur façon, dans le culte exclusif de la tactique. C'est par tactique qu'ils ont voté les pouvoirs spéciaux, par tactique qu'ils se sont confinés ensuite dans un attentisme prudent, et c'est par tactique encore qu'ils revendiquent aujourd'hui la paternité de l'opposition française à la guerre d'Algérie.

La tactique a son importance, c'est évident. Mais lorsqu'elle cesse d'être un moyen au service de l'homme, lorsque, par tactique, on participe au génocide algérien, lorsque la tactique se retourne contre l'homme, qu'elle l'écrase et le tue — il me semble que cette tactique-là n'a plus rien à voir avec le communisme. Car si la voie du communisme est « celle qui mène à l'émancipation définitive de l'homme, à l'éclatement de toutes les oppressions », il ne paraît pas que la voie suivie jusqu'à présent par les communistes français dans les djebels d'Algérie s'inspire de cet idéal.

Si je n'avais pas fait bien cet idéal, je ne me permettrais pas, croyez-moi, de les critiquer. Si je ne luttais pas « en associant conjointement théorie et pratique », je ne me reconnaîtrais pas le droit de « donner des cours de marxisme ». Mais croyez-vous vraiment que ce soit là un cours ? C'était bien plutôt un regret, une déception, et c'est malgré tout l'espoir que les communistes français ne se contentent plus, bientôt, de ne mettre que leur journal dans le sens de l'histoire.

par Maurice MASCHINO

sans équivoque l'attitude du P.C.F. dans l'affaire algérienne. Précisément parce que votre parti « n'est pas un parti comme les autres », ce décalage entre ce qu'il dit et ce qu'il fait, monnaie courante ailleurs, est inacceptable ici : il signifie une trahison, le reniement pur et simple de vos valeurs. Le parti qui ne confond pas, dans un même projet, dans un même engagement, la pensée et l'action, qui n'agit pas sa pensée, qui ne pense pas son action, le parti qui ne sait plus ce que *praxis* veut dire, il se réclame en vain du léninisme-marxisme, et il dégénère — vous avez raison de rappeler le soutien qu'apporta Blum à la conquête du Maroc — il dégénère en national-socialisme.

Vous me rappelez en vain l'anticolonialisme agissant, mais passé, du Parti Communiste : je ne l'ai pas attaqué, et je le respecte. Mais ce passé, loin d'excuser la conduite actuelle du P.C.F., l'accable plus encore. Vous en êtes tellement cons-

armés, nazifiés, ils partaient descendre de l'Algérie, ayez au moins la pudeur de le taire : ça fait mauvais effet.

Par contre, c'est déjà mieux que « des dizaines de militants... (aient) refusé de partir », mais ça ne peut être qu'à titre individuel, puisqu'au même moment des vingtaines d'autres s'embarquent pour l'Algérie. Alors où sont les directives ? « Les mots d'ordre sont inexistantes, écrivais-je, et renié le courage des chefs révolutionnaires de la Commune » : vous voyez, nous sommes d'accord — hélas.

Vous passez donc très vite sur le vote des pouvoirs spéciaux : « Ils étaient une porte ouverte à un Front Populaire ». Mais que Guy Mollet l'ait déjà claquée, et bloquée, le 6 février, c'était l'évidence même avant le 14 mars, seulement cette évidence ne vous gênait pas, et les préoccupations tactiques des communistes, ce jour-là, condamnerent à mort des milliers d'Algériens. La

LA QUESTION DU

Le problème du désarmement est le problème de l'heure, il commande la détente entre l'Est et l'Ouest. La course aux armements, les découvertes atomiques et celles des fusées à moyenne portée et intercontinentales créent une psychose de peur, de frayeur et d'angoisse chez les humains. Les hypothèses les plus catastrophiques sont retenues par les esprits les mieux informés et certains savants pensent que nous sommes à veille des aventures les plus meurtrières.

Si l'inquiétude est grande, les dépenses fabuleuses que nécessitent les recherches scientifiques et particulièrement l'industrie atomique de guerre sont amputées sur les budgets des états qui privent ainsi leurs citoyens d'un mieux être que tout humain souhaite et recherche. C'est pourquoi, tous les hommes politiques pensent que le jour où un accord s'établira entre l'Est et l'Ouest sur le désarmement on peut dire que la détente est amorcée et que la coexistence pacifique est possible entre les mondes capitalistes et socialistes.

C'est dire de quelle importance est le problème du désarmement ! Deux thèses sont en présence, nous avons choisi de publier les deux projets soumis en cette matière par l'Union des Républiques Soviétiques d'une part et les puissances occidentales d'autre part à l'O.N.U. afin de permettre au lecteur de confronter les deux thèses et de juger par lui-même quelle est des deux thèses celle qui est la plus apte à installer rapidement la paix dans le monde.

Nous rappelons que lors du dernier Conseil Atlantique, il a été très vivement intéressé aussi à ce problème.

Le désarmement. La Conférence de Solidarité Afro-Asiatique du Caire s'est intéressée très vivement au désarmement.

Nous souhaitons que la sagesse triomphe, et que les responsables de la politique mondiale trouvent le moyen de relancer le désarmement et ainsi de dégager l'humanité du cauchemar de la catastrophe.

« DEMOCRATIE »

Propositions soviétiques (17 mars 1957)

Le Gouvernement de l'Union Soviétique propose de conclure une convention internationale relative à la réduction des armements et des forces armées et à l'interdiction de l'arme atomique et de l'arme à l'hydrogène ; conformément à la résolution adoptée par l'Assemblée générale à sa neuvième session, le 4 novembre 1954, cette convention devra prévoir :

- a) La réglementation, la limitation et une réduction importante de toutes les forces armées et de tous les armements de type classique ;
- b) L'interdiction complète de l'utilisation et de la fabrication des armes nucléaires et des armes de destruction massive de toute sorte, ainsi que la transformation à des fins pacifiques des stocks d'armes nucléaires existants ;
- c) L'institution d'un contrôle international effectif, par la création d'un organe de contrôle pourvu de droits, pouvoirs et fonctions de nature à garantir le respect des réductions convenues de tous les armements et de toutes les forces armées, ainsi que celui de l'interdiction des armes nucléaires et autres armes de destruction massive, et à assurer l'utilisation de l'énergie atomique à des fins exclusivement pacifiques.

En conséquence, la convention internationale relative à la réduction des armements et à l'interdiction de l'arme atomique et de l'arme à l'hydrogène doit renfermer les dispositions fondamentales ci-après touchant la mise en œuvre de mesures relatives à la réduction des armements de type classique des Etats, à l'interdiction de l'arme atomique, de l'arme à l'hydrogène et des autres types d'engins de destruction massive, ainsi qu'à l'échelonnement de l'application de ces mesures sur deux étapes.

PREMIERE ETAPE :

MESURES A APPLIQUER AU COURS DES ANNEES 1957 ET 1958

Les mesures indiquées seront exécutées au cours des années 1957 et 1958.

1. Pendant les trois premiers mois qui suivront l'entrée en vigueur de la convention, les Etats parties à la convention prendront des mesures pour ne pas porter leurs forces armées et leurs armements de types classiques au-delà du niveau que les armements et les forces armées avaient atteint le 31 décembre 1956, et pour ne pas porter le montant des crédits affectés aux forces armées et aux armements au-delà du montant des dépenses effectuées à ce titre au cours de l'année se terminant le 31 décembre 1956.

2. Il sera établi d'un commun accord un niveau auquel seront ramenées les forces armées de tous les Etats qui dépassent ce niveau, de façon qu'aucun Etat ne dispose de forces armées pouvant menacer gravement la paix internationale. Les Etats-Unis d'Amérique, l'U.R.S.S., la Chine, le Royaume-Uni et la France procéderont à une réduction importante de leurs forces armées. A cette fin, les cinq puissances précitées s'engageront à réduire leurs effectifs de façon à ne pas dépasser les niveaux prévus dans le mémorandum du Royaume-Uni et de la France en date du 29 mars 1955 et dans la proposition de l'U.R.S.S. en date du 8 mai 1955, à savoir :

Etats-Unis d'Amérique	de 1.000.000 à 1.500.000 hommes
Union des Républiques Socialistes Soviétiques	de 1.000.000 à 1.500.000 hommes
Chine	de 1.000.000 à 1.500.000 hommes
Royaume-Uni	650.000 hommes
France	650.000 hommes

3. Pour la fin de l'année 1958, chacune des cinq puissances précitées ramènera ses forces armées aux niveaux ci-après : Etats-Unis d'Amérique, U.R.S.S. et Chine : 2.500.000 hommes ; Royaume-Uni et France : 750.000 hommes.

Les crédits affectés par les Etats aux forces armées et aux armements de type classique feront l'objet de réductions correspondantes.

4. L'importance des réductions des armements et des forces armées des autres Etats sera déterminée par une conférence mondiale

pour la réduction générale des armements et des forces armées et l'interdiction de l'arme atomique et de l'arme à l'hydrogène, qui tiendra compte de critères simples, fixés d'un commun accord et, notamment, de facteurs démographiques, géographiques, économiques et politiques, l'objectif étant de renforcer la paix universelle et la sécurité internationale et de réduire la menace d'une agression. Les niveaux des forces armées des Etats précités ne dépasseront pas 150.000 à 200.000 hommes.

5. Dès l'entrée en vigueur de la présente convention et jusqu'à l'interdiction complète de l'arme atomique et de l'arme à l'hydrogène, les Etats qui les possèdent s'engageront solennellement à ne pas employer ces armes, y compris les fusées munies d'une charge atomique ou à l'hydrogène, qu'ils considéreront comme interdites.

6. Les Etats qui disposent d'armes atomiques et d'armes à l'hydrogène prendront l'engagement de ne pas laisser mettre en place, hors de leurs frontières nationales, des formations militaires atomiques ni aucun type d'armes atomiques ou à l'hydrogène.

7. Les Etats qui possèdent des bases militaires, navales et aériennes sur le territoire d'autres Etats prendront l'engagement de les supprimer.

Un accord complémentaire arrêtera les bases à supprimer au cours de la première étape.

8. Les Etats-Unis d'Amérique, l'U.R.S.S., le Royaume-Uni et la France réduiront d'un tiers leurs forces armées stationnées sur le territoire de l'Allemagne, par rapport au niveau du 31 décembre 1956.

9. Les Etats-Unis d'Amérique, le Royaume-Uni et la France procéderont à une réduction importante de leurs forces armées stationnées sur le territoire des pays membres de l'O.T.A.N., et l'Union des Républiques socialistes soviétiques fera de même pour ses forces armées stationnées sur le territoire des pays signataires du Traité de Varsovie.

L'importance de ces réductions fera l'objet d'un accord complémentaire.

DEUXIEME ETAPE :

MESURES A APPLIQUER AU COURS DE L'ANNEE 1958

Au cours de l'année 1958, on appliquera les mesures suivantes :

1. Les Etats-Unis d'Amérique, l'Union Soviétique, la Chine, le Royaume-Uni et la France achèveront, pour la fin de l'année 1959, la réduction de leurs forces armées jusqu'aux niveaux indiqués au paragraphe 2 du titre I.

Ces Etats réduiront de façon correspondante les crédits qu'ils consacrent aux forces armées et aux armements de type classique.

Pendant cette étape, on achèvera la mise en œuvre des mesures relatives à la réduction des armements et des forces armées des autres Etats jusqu'aux niveaux qui auront été fixés, en ce qui les concerne, à la conférence mondiale.

2. La fabrication de l'arme atomique et de l'arme à l'hydrogène sera complètement arrêtée. La production future de matières fissiles sera affectée exclusivement à des fins non militaires.

3. Après que les forces armées et les armements de type classique auront été réduits dans la proportion de 50 % des réductions convenues pour la deuxième étape dans la convention, la disposition relative à l'élimination de l'arme atomique et de l'arme à l'hydrogène des armements des Etats et à la destruction des stocks de ces types d'engins entrera en vigueur.

Dès lors, toutes les matières atomiques seront affectées exclusivement à des fins pacifiques. A cet égard, il y aura lieu aussi de s'attacher particulièrement à venir en aide aux pays économiquement sous-développés dans le domaine de l'utilisation de l'énergie atomique à des fins pacifiques.

4. En même temps que l'élimination de l'arme atomique et de l'arme à l'hydrogène des armements des Etats, on instituera un contrôle international des fusées téléguidées, de façon que tous les types de fusées propres à être employées comme armes atomiques ou comme armes à l'hydrogène soient affectés exclusivement à des fins pacifiques.

5. On achèvera l'application des mesures relatives à la suppression de toutes les bases étrangères militaires, navales et aériennes situées sur le territoire d'autres Etats.

6. Les Etats-Unis d'Amérique, l'Union Soviétique, le Royaume-Uni et la France appliqueront des mesures pour réduire leurs forces armées stationnées sur le territoire d'autres Etats étrangers, et ils quèra des mesures en vue de réduire ses sur le territoire des pays signataires du Traité de Varsovie.

L'importance de ces réductions fera l'objet d'un accord ultérieur.

7. Les Etats-Unis d'Amérique, le Royaume-Uni et la France appliqueront des mesures en vue de réduire leurs forces armées stationnées sur le territoire des pays signataires du Traité de Varsovie, et ils quèra des mesures en vue de réduire ses sur le territoire des pays signataires du Traité de Varsovie.

L'importance de ces réductions fera l'objet d'un accord ultérieur.

Les fonds libérés grâce à la réduction des Etats aux besoins militaires seront utilisés le bien-être des peuples de ces Etats qui sont sous-développés du point de vue économique.

Afin de contribuer au développement sous-développés, il sera créé dans le cadre des Nations Unies un fonds spécial d'aide aux pays sous-développés.

La question des engagements qui découlent de la convention sera examinée avec la participation populaire de Chine.

CONTROLE INTERNATIONAL DE LA DES ARMEMENTS ET DE L'INTERDICTION DE

Afin de surveiller l'exécution par les Etats des engagements assumés en matière de désarmement, un contrôle international effectif, par la création de tous les droits et de toutes les fonctions nécessaires, sera institué.

1. L'organe international de contrôle, y compris l'inspection sur une base permanente, sera institué pour assurer que tous les Etats parties à la convention appliquent les mesures prévues.

2. Afin de prévenir toute attaque sous un autre Etat, l'organe international de contrôle, dans la première étape, dans le territoire des Etats parties, des postes de contrôle dans les gares ferroviaires, sur les autoroutes et les aéroports pour tâche de veiller à ce qu'il n'y ait pas de production dangereuse de forces armées et d'armement.

Propositions

I. — LIMITATION ET REDUCTION DES ET ARMEMENTS

A. — Dans la période d'un an à compter de la Convention, les Etats ci-dessous limiteront leurs effectifs respectifs aux niveaux maximum suivants :

France	
Royaume-Uni	
U. R. S. S.	
Etats-Unis	

La définition des effectifs sera annexée à la Convention.

B. — Au cours de la même période, ces Etats, sur leur propre territoire et sous l'Organisation Internationale de Contrôle, des types d'armement désignés d'un commun accord dans les annexes à la Convention.

C. — La situation d'autres Etats à l'égard de la Convention sera déterminée ultérieurement.

D. — Les Etats énumérés au paragraphe A. négocieront de nouvelles limitations de leurs effectifs sous les conditions :

- 1.) que l'exécution des dispositions de la Convention satisfasse par eux ;
- 2.) que des progrès aient été réalisés dans le domaine des problèmes politiques ;
- 3.) que d'autres Etats dont la participation à la Convention et l'acceptation pour les armements des niveaux fixés en rapport avec les graphes A et B ci-dessus.

E. — Sous les conditions indiquées ci-dessus, les Etats-Unis d'Amérique, le Royaume-Uni et l'U.R.S.S. en vue d'une nouvelle limitation qui entraînerait pour les Etats-Unis et l'Union Soviétique, jusqu'à un niveau inférieur, par exemple, à 2,1 millions d'hommes. Pour la France le niveau convenu, correspondant à ce chiffre de 700.000 hommes. En même temps, les niveaux de participation sont essentiels seraient déterminés par négociation avec ces Etats.

F. — Par la suite et sous les mêmes conditions, les Etats-Unis d'Amérique, le Royaume-Uni et l'U.R.S.S. en vue d'une nouvelle limitation qui entraînerait pour les Etats-Unis et l'Union Soviétique, jusqu'à un niveau inférieur, par exemple, à 1,7 million d'hommes. Pour la France et le Royaume-Uni,

U DES ARMEMENT

rique, l'Union Soviétique, le Royaume-
des mesures en vue de réduire encore
es sur le territoire de l'Allemagne.

nce ces réductions fera l'objet d'un

éruque, le Royaume-Uni et la France
n vue de réduire encore leurs forces
arritoire membres de l'O.T.A.N. et sur
étrangers, et l'Union Soviétique appli-
le réduire ses forces armées stationnées
atins du Traité de Varsovie.

uction fera l'objet d'un accord complé-

à la réduction des crédits affectés par
ires seront utilisés tant pour améliorer
ces Etats que pour aider les pays sous-
économique.

développement économique des pays
té dans le cadre de l'Organisation des
ial d'aide aux pays sous-développés.
ements qui découlent pour la Chine de
e avec la participation de la République

NATIONAL DE LA REDUCTION

L'INTERDICTION DE L'ARME ATOMIQUE

scution par les Etats des engagements
nature de désarmement, il sera institué
actif, par la création d'un organe pourvu
des fonctions indispensables à cet effet.

nal du contrôle exercera un contrôle,
une base permanente, dans la mesure
ous les Etats appliquent la convention
ne de contrôle seront étendues à mesure
les mesures prévues dans la convention.

toute attaque soudaine d'un Etat contre
ternational de contrôle établira, dès la
ritoire des Etats, sur la base de la réci-
tation dans les grands ports, aux nœuds
tes et des aéroports; ces postes auront
qu'il ne se produise pas de concentration
ées et d'armements.

ions des Occidentaux (29 août 1957)

REDUCTION DES FORCES ARMEES ET ARMEMENTS

d'un an à compter de l'entrée en vigueur
its ci-dessous limiteront ou réduiront leurs
eaux maximum suivants :

.....	750.000
.....	750.000
.....	2.500.000
.....	2.500.000

stifs sera annexée à la Convention.

même période, ces Etats placeront dans
territoire et sous la surveillance d'une
a de Contrôle, des quantités données de
s d'un commun accord et figurant sur des
ntion.

autres Etats à l'égard de la Convention,
serne les niveaux agréés de leurs effectifs,
ment.

érés au paragraphe I, A, accepteront de
titations de leurs effectifs et de leurs arme-

des dispositions de la Convention ait été
eux,
aient été réalisés dans le sens d'un règle-
iques.

s dont la participation est essentielle aient
et accepté pour leurs effectifs et leurs
ces en rapport avec ceux stipulés aux para-

itions indiquées ci-dessus, des négociations
par le Etats-Unis, la France, le Royaume-
d'une nouvelle limitation de leurs effectifs
Etats-Unis et l'Union Soviétique des rédu-
niveau inférieur, pour chacun des deux
ommes. Pour la France et le Royaume-Uni,
spondant à ce chiffre, serait pour chacun
même temps, les niveaux des autres Etats
essentielle seraient déterminés par voie de
its.

sous les mêmes conditions, des négociations
es en vue de nouvelles limitations jusqu'à
concernent les Etats-Unis et l'Union Soviétique.
s 1,7 million d'hommes pour chacun de ces
nce et le Royaume-Uni, le niveau convenu,

3. Les parties intéressées conviennent d'employer la photo-
graphie aérienne dans les régions de l'Europe où sont disposées
les principales forces armées du bloc de l'Atlantique nord et des
pays signataires du Traité de Varsovie, soit sur une profondeur de
800 kilomètres à partir, d'une part, de la limite orientale de station-
nement des forces du bloc de l'Atlantique nord et, d'autre part, de
la limite occidentale de stationnement des forces des pays signataires
du Traité de Varsovie.

**

Toutes les mesures précitées une fois mises en œuvre, il serait
souhaitable d'examiner à une conférence spéciale la question de la
suppression totale des forces armées et des armements de tous
types, étant entendu que les Etats ne conserveraient que les forma-
tions de milice (police) nécessaires au maintien de leur sécurité inté-
rieure et à la protection de leurs frontières.

CREATION EN EUROPE D'UNE ZONE DE LIMITATION ET D'INSPECTION DES ARMEMENTS

A titre de mesure importante en vue de la solution du problème
du désarmement, il est reconnu opportun de créer en Europe une
zone de limitation et d'inspection des armements qui comprendrait
le territoire des deux parties de l'Allemagne ainsi que celui d'Etats
voisins.

1. Dans l'accord que les Etats intéressés concluront au sujet
de la zone, il y aura lieu de prévoir les niveaux limites pour les
troupes des Etats-Unis d'Amérique, de l'Union Soviétique, du Royaume-
Uni et de la France stationnées sur le territoire d'autres Etats dans
cette zone. La question de ces niveaux sera soumise à l'examen des
Etats intéressés.

2. L'accord devra prévoir l'interdiction d'installer dans la
zone indiquée des formations militaires atomiques ainsi que des
armes atomiques ou à l'hydrogène de type quelconque.

3. L'accord devra prévoir pour les Etats compris dans la zone
l'engagement de s'abstenir de recourir à la force dans leurs relations
ainsi que celui de régler tous les différends par des moyens pacifiques.

4. Afin de veiller à l'exécution des engagements touchant la
limitation des armements dans les territoires compris dans la zone,
il sera institué une inspection conjointe des forces armées et des
armements des Etats parties à l'accord.

5. On exprime l'espoir qu'en attendant la conclusion de l'accord
sur la question de la zone, les quatre puissances qui maintiennent
des troupes sur le territoire de l'Allemagne prendront sans tarder
des mesures en vue de réduire ces troupes dans des proportions
que chacune de ces puissances déterminera à son gré.

correspond à ce chiffre, serait pour chacun de 650.000 hommes.
En même temps, les niveaux des autres Etats dont la participation
est essentielle, seraient déterminés par voie de négociation avec ces
Etats.

G. — Sous les conditions indiquées au paragraphe D. ci-dessus,
ces Etats acceptent également de négocier de nouvelles limitations
de leurs armements. Toutes ces limitations d'armements seront calculées
en proportion des niveaux d'effectifs fixés au paragraphes E et F
ci-dessus, cette proportion étant convenue d'un commun accord. Ces
calculs seront achevés avant l'application des limitations d'effectifs
correspondants. Les Parties contractantes doivent être assurées,
avant d'entreprendre ces limitations d'armements, et, par la suite,
à tout moment, que les armements à la disposition de tout Etat partie
à la Convention ne dépassent pas, dans chaque catégorie, les quan-
tités ainsi autorisées.

H. — Aucune mesure de limitation et de réduction des effectifs
et des armements, allant au-delà de celles prévues aux paragraphes
A et B ci-dessus, n'entrera en vigueur tant que le système de contrôle
n'aura pas été suffisamment développé et mis en mesure d'en vérifier
la bonne exécution.

II. — DEPENSES MILITAIRES

Afin d'aider à vérifier la bonne exécution des dispositions du
paragraphe I et dans la perspective d'une réduction des dépenses
militaires, les Etats-Unis, la France, le Royaume-Uni et l'U.R.S.S.
conviennent de mettre à la disposition de l'Organisation Internationale
de Contrôle des informations concernant leur budget et leurs dépen-
ses militaires pour l'année précédant l'entrée en vigueur de la
Convention et pour chacune des années suivantes. Les catégories
d'informations à fournir seront convenues à l'avance et feront l'objet
d'une annexe à la Convention.

III. ARMES NUCLEAIRES

Chaque Partie Contractante s'engage à ne pas faire usage
d'armes nucléaires si une attaque armée ne l'a pas mise en état
de légitime défense individuelle ou collective.

IV. — CONTROLE DES MATIERES FISSILES

A. — Les Etats parties à la Convention prennent d'autre part
les engagements suivants :

1.) Y compris le stockage, ils n'utiliseront qu'à des fins non
militaires, toute leur production future de matières fissiles, tant sur
leur territoire qu'hors de leurs frontières, et ce, sous contrôle interna-

tional, un mois après que le Conseil International de Contrôle, men-
tionné au paragraphe VIII, aura certifié qu'un système d'inspection
efficace en vue de vérifier l'exécution de cet engagement a été mis
en place.

2.) Ils coopéreront à l'installation rapide et au maintien en
état de fonctionner d'un tel système d'inspection.

3.) Les cinq gouvernements représentés au Sous-Comité désigne-
rant, en vue de l'exécution des engagements ci-dessus, un groupe
d'experts techniques qui se réunira dès que possible pour élaborer
le système d'inspection et qui devra leur soumettre pour approbation
un rapport d'activité dans les dix mois suivant l'entrée en vigueur
de la Convention.

B. — Les Parties Contractantes, productrices de matières fissiles
à des fins militaires au moment de l'arrêt de cette production, s'eng-
agent à effectuer, sous contrôle international, des transferts à des
usages non militaires, y compris le stockage, de quantités équitables
et croissantes des matières fissiles provenant de leur production anté-
rieure, et ceci tant sur leur territoire qu'hors de leurs frontières; et,
à cette fin, ces Parties s'engagent à :

1.) Fixer les proportions spécifiques des matières fissiles de
nature comparable à transférer par chacune d'elles; et

2.) Commencer ces transferts dès l'arrêt de la production des
matières fissiles à des fins militaires, à des dates agréées et par
quantités convenues, en respectant les proportions fixées.

C. — A partir de la date d'arrêt de la production de matières
fissiles à des fins militaires, conformément aux dispositions du para-
graphe IV, A, 1 :

1.) Chaque Partie Contractante s'engage à ne transférer aucune
arme nucléaire hors de son contrôle et à ne pas accepter que de
telles armes lui soient transférées, sauf, en vertu d'arrangements entre
l'auteur et le bénéficiaire du transfert, à des fins conformes aux
dispositions du paragraphe III.

2.) Chaque Partie s'engage, dans tous les autres cas, à ne
transférer hors de son contrôle aucune matière fissile ou à n'accepter
le transfert à son bénéfice d'aucune matière de cette nature, sauf
à des fins non militaires.

V. — EXPLOSIONS NUCLEAIRES EXPERIMENTALES

A. — Toutes les parties à l'accord s'engagent à s'abstenir de
procéder à des explosions nucléaires expérimentales pendant une
période de douze mois à compter de la date de l'entrée en vigueur
de la Convention, à condition qu'un accord ait été réalisé concer-
nant l'installation et le maintien des contrôles voulus, y compris
des postes de contrôle dotés d'un équipement scientifique, sur le
territoire de l'Union Soviétique, du Royaume-Uni, et des Etats-Unis,
dans la région de l'Océan Pacifique et en tous autres endroits où
ces contrôles seraient nécessaires, avec l'acquiescement des Etats
intéressés.

B. — Un groupe d'experts techniques nommés par les cinq
gouvernements représentés au Sous-Comité se réunira aussitôt que
possible pour élaborer le système d'inspection en vue de vérifier la
suspension des explosions expérimentales.

C. — A l'expiration de la période de douze mois, les Parties
seront libres de procéder à des essais, à moins qu'elles ne soient
convenues de prolonger la suspension pendant une nouvelle période,
sous une inspection internationale efficace.

D. — Si le système d'inspection visé au paragraphe V, A,
fonctionne à la satisfaction de chacune des Parties intéressées, et si
des progrès jugés satisfaisants par chacune d'entre elles ont été
réalisés dans l'élaboration d'un système d'inspection concernant l'arrêt
de la production de matières fissiles à des fins militaires, convenu
conformément au paragraphe IV, A, 1, ci-dessus, toutes les Parties
à la Convention s'engagent à s'abstenir d'effectuer des explosions
nucléaires expérimentales pendant une nouvelle période de douze
mois. Cette prolongation interviendra seulement sous réserve que
chaque partie puisse reprendre les essais à volonté vingt-quatre mois
après l'entrée en vigueur de la Convention si le système de contrôle
relatif à l'arrêt de la production des matières fissiles à des fins
militaires n'a pas été mis en place à la satisfaction de chacune des
Parties intéressées avant l'expiration de ces vingt-quatre mois, et si
cet arrêt de la production des matières fissiles à des fins militaires
n'a pas été réalisé.

E. — Si les essais sont repris, chaque Partie s'engage à annoncer
et à faire enregistrer d'avance les dates de chaque série d'essais
et l'ordre de grandeur de l'énergie qui doit être libérée, à prendre
les dispositions nécessaires en vue d'une observation limitée de ces
essais et à limiter la quantité de matières radioactives devant être
libérée dans l'atmosphère.

VI. — CONTROLE DES OBJETS ENVOYES DANS L'ESPACE EXTRA-ATMOSPHERIQUE

Toutes les Parties Contractantes sont convenues de coopérer,
dans les trois mois de l'entrée en vigueur de la Convention, à
l'établissement d'un comité technique chargé d'étudier l'élaboration
d'un système d'inspection qui permettrait de s'assurer que l'envoi
d'objets à travers les espaces extra-atmosphériques ne se fera qu'à
des fins exclusivement pacifiques et scientifiques.

Faute de place nous n'avons pu publier intégralement
le texte de la proposition occidentale, il reste à publier
le chapitre sur la garantie contre l'éventualité d'une atta-
que par surprise, celui sur l'organisation internationale de
contrôle ensuite un article sur les mouvements d'armements
et enfin le chapitre sur la suspension de la convention.

Vu l'importance de ce problème, il nous semble impor-
tant de continuer quelques publications officielles pour
mieux présenter les deux thèses en présence, ce que nous
ferons dans nos prochains numéros.

CE QUE JE NE CROIS PAS (2)

par un combattant pour la clarté

DES MOTS A GOGO

Voyez-vous, Monsieur Chraïbi (père), la conclusion de votre jugement sur la philosophie a quelque chose de vraiment déconcertant, car enfin comment s'exprimer en dehors des mots ? Vous qui êtes un homme exceptionnel, puisque vous avez lu « toutes les doctrines philosophiques arales », vous savez bien que la profession de foi du monothéisme judéo-musulman, elle aussi, se fait en mot : « ...Tu as été rendu témoin de ces choses afin que tu reconnaisques que l'Eternel est Dieu, qu'il n'y en a point d'autre » (Deutéronome, IV, 35) ; « Dis : c'est un Dieu unique, d'une unicité absolue » (Coran, CXII, 1 et 2). Et comme votre fils ramène tout à l'âme, comment exposer, sans recours aux concepts, les principes moraux de ce que le Prophète appelle « makârim al Akhlâq » qu'il dit être sa mission ? Comment prêcher l'appel à « tariq Allah » (la voie de Dieu) ? Et comme votre fils semble réduire l'être humain à sa dimension religieuse et la religion elle-même à son seul aspect « spirituel », comment initier à la spiritualité, sans la médiation des mots, explorer le monde psychique et l'essence de notre être ? A ma connaissance, jusqu'à maintenant, le seul moyen dont dispose l'humanité de cette plaie-ci, reste le langage articulé. Sans les mots, la relativité d'Einstein (à laquelle fait allusion votre fils) eût-elle pu être exprimée, explicitée ? Il n'y a que des mots : des mots pour enseigner les techniques, des mots pour le Kalâm (la théologie spéculative musulmane) ; des mots pour le fiqh (droit musulman avec ses diverses branches) ; des mots pour l'exégèse du Coran et de la Sunna. Par quelle autre mode de médiation, en dehors des concepts, pourrions-nous épouser l'expérience de notre propre être et démythifier la conscience ? Certes, toujours des mots, partout des mots : c'est notre faiblesse, mais aussi notre plus grande gloire. Selon le Coran, le langage est une faveur accordée par Dieu aux êtres humains. Dieu a gratifié Adam (et à travers lui tout le genre humain) de la faculté privilégiée de nommer les choses, privilège d'autant plus glorieux que les anges eux-mêmes n'en peuvent jouir. « Rappele-toi », dit Dieu au Prophète, (Coran, XCII, 28 à 32) : « Quand ton Seigneur dit aux Anges :

— Je vais placer sur la terre un vicaire
— Y placeras-tu quelqu'un qui sèmera le scandale et y répandra le sang, alors que nous, nous glorifions Ta louange et proclamons Ta sainteté ?
— [Le Seigneur] répondit : « Je sais très bien ce que vous ne savez point ». Et le Coran ajoute :
« Et le Seigneur apprit à Adam tous les noms, puis il fit défiler devant les Anges [les étres portant ces noms] et il dit [aux Anges] :
— « Avisez-Moi des noms de ces êtres-ci, si vous êtes véridiques ».

— « Gloire à Toi, répondent-ils. Nous n'avons nulle science, si ce n'est que Tu nous as appris. Toi, Tu es le Sage et l'Omniaient ».

Il est une tâche primordiale pour l'homme : se connaître. Or nous connaître, c'est d'abord parler de nous-mêmes à nous-mêmes et nous dire les choses et les étres qui nous entourent et par rapport auxquelles nous nous situons. Dieu dit à toutes choses : « Kun ! » (sois !) et la chose se fait (Coran, II, 117).

Ouvrons la Bible : « Au commencement Elohim créa les cieux et la terre. La terre était déserte et vide. Il y avait des ténèbres au dessus de l'abîme et l'esprit d'Elohim planait au-dessus des eaux.

Elohim dit : « Qu'il y ait de la lumière ! » Et il y eut de la lumière. Elohim vit que la lumière était bonne et Elohim sépara la lumière des ténèbres. Elohim appela la lumière Jour. Il appela les ténèbres Nuit. » (Genèse, 1er Ch., éd. de la Pléiade, p. 5). Ainsi, après avoir donné l'exemple, Dieu confia à l'homme le pouvoir magique de donner des noms.

La philosophie, comme l'art, et comme toute connaissance, s'efforce de traduire nos impressions en expressions. A leur niveau de perfectionnement les modes expressifs tendent à ramasser les parties éparses d'un être ou d'une chose, d'une impression ou d'une idée, à en saisir l'unité et à la situer par rapport à nous, pour la rendre significative, et l'intégrer dans notre univers de communications. L'homme ne se libère que si, préalablement, il entre en contact avec ce qui s'oppose à ses libertés d'agir dans le monde, sur le monde. Et c'est précisément par l'expression que les obstacles (besoins, instincts, désirs, résistance des choses, du monde ambiant, opposition entre les intérêts de groupe à groupe ou d'homme à homme — le problème de l'altérité en général — la maladie, la guerre...) deviennent objets conceptualisés, c'est-à-dire compréhensibles. Comme concepts, ils s'incarnent en nous et peuvent par suite se dépasser. Dès lors, le langage devient la source du pouvoir de l'esprit sur lui-même et la source du pouvoir de domestiquer et de métamorphoser la matière. Le mot évoque, crée. Toute saisie du réel, toute

action dans le monde se font à travers des schèmes : percevoir, agir — et, bien entendu réagir — c'est d'abord établir des relations entre le perçu et le percevant, entre l'acte et son objet. C'est en ce sens que nous avons dit, précédemment, que la parole est le privilège suprême de l'humanité.

« Le Miséricordieux a enseigné le Coran.

Il a créé l'homme, lui a donné l'usage de la parole » (Coran, LV, 1-3).

Que fait le philosophe, sinon d'utiliser ce don divin de s'exprimer, d'user du privilège spécifique de la parole ? Il a charge de parler, c'est-à-dire d'exprimer les vérités du moment et de rappeler celles de tous les moments, d'établir le pont entre les deux catégories : le mouvant et le permanent ; S'il distingue, c'est pour unir. En témoignant, simultanément pour et contre, il incarne les contradictions de la vie et les dépasse en les vivant, pour son compte et pour le compte de la société. Homme engagé dans un milieu humain, il doit assumer, entre autres tâches, celle formulée, en terre d'Islam, par « Al-amru bil-ma'rûf wan-nahyu 'anil-munkar » (la commanderie du bien et l'interdiction du mal).

CROIRE OU NE PAS CROIRE CELA N'EST PAS LA QUESTION

Je ne crois pas qu'il faille continuer la discussion sur ce problème, c'est-à-dire employer « des mots » qui « n'engendrent que des mots ». Je prends donc congé de M. Chraïbi senior et renoue la conversation amicale avec Chraïbi junior. J'espère qu'il ne s'est pas « endormi », alors que je posais des questions à son père ; si j'ai des craintes à ce sujet, c'est que Chraïbi-fils déclare : « Les philosophes m'endorment ». Je vais faire comme s'il s'était déjà réveillé et lui pose une question : Qu'est-ce que croire ?

Des imâm ont répondu que la foi est « qawlu wa 'amal » : pour être un croyant authentique, il faut réaliser sa foi dans des œuvres. De là, nécessité de connaître les deux sciences islamiques de base : 1° le Kalâm (discours, parole discursive : c'est une science relative aux moyens de prouver les dogmes de la foi par des arguments rationnels) ; (2) et aux réponses à donner à ses détracteurs ; 2° le Fiqh (tout ce qui concerne la vie législative et sociale de l'Islam : il se présente à la fois comme éthique, comme droit constitutionnel, public, criminel, civil, coutumier, etc.) et comme ensemble des pratiques rituelles proprement religieuses).

Aussi le Kalâm, en tant que théologie, métaphysique et logique, et le Fiqh, en tant que « magistère judiciaire », politique et morale recourent-ils à la raison : à l'idjthâd (effort d'interprétation personnelle des textes sacrés), au qiyâs (raisonnement par analogie), etc... Grâce à la raison, on atteint au taqâd (le fait de reconnaître la vérité) de la foi par un jugement de l'intellect et une adhésion du cœur et on s'élève à l'intelligence des dogmes et à la compréhension de la Loi. Il n'est donc point étonnant que mutakallimûn (théologiens) et fuqahâ (juristes) soient dialecticiens. On sait le rôle que le livre examen, le ra'y (l'opinion personnelle) joue dans le Fiqh. On sait aussi que, dès le troisième siècle de l'Hégire, le Kalâm devenait une vraie scolastique orthodoxe avec le fondateur du sunnisme, Al-Ash'ari, avec le mutazilite, Al-Djubâli et avec le h'nafite, Al-Maturidi. Tous ces grands maîtres et leurs successeurs usaient de la dialectique pour discuter de la foi, défendre les principes religieux ou apprécier les œuvres du croyant.

Raison ? Dialectique ? Œuvres ? C'est là un retour à la logique, à la sociologie, à la morale ! Un retour à la hiérarchie de nos actes, au choix, au déterminisme, au libre arbitre, à la responsabilité... en somme à des problèmes de philosophie ! Sacrée philosophie ! On la chasse en la pétrissant du doigt et la jettant au loin comme une petite boule, mais elle se rebelle et rejailit de partout.

Et maintenant bon sommeil à M. Chraïbi le Père et au fils Driss l'Esprit. Je ne veux à aucun prix les contraindre à des insomnies en compagnie d'Al-Ash'ari, d'Al-Ijzi et d'Al-Khayyât, ceux-ci n'étant, somme toute, que des mauvais coucheurs : ne se servent-ils pas de mots-concepts et ne discutent-ils pas métaphysique ? N'emploient-ils pas la raison ? Décidément la philosophie est enracinée dans nos mentalités déformées ! Pitié pour l'humanité ! Délivrez-la de la tyrannie de la pensée, de la culture (de tout ce qui fait qu'elle est l'humanité). Pitié !...

Il est dans la foi des choses reconnues comme vraies, et d'autres rejetées comme fausses : croire, c'est affirmer et nier. Or affirmation et négation sont deux pôles d'un même jugement, et la foi dépasse le jugement pour en actualiser le contenu dans des œuvres : pratiques culturelles et rites, toutes les tendances, tous les comportements deviennent par la foi « intentionnels », de sorte que,

par exemple, une prière devient une manifestation de présence et d'assentiment, une saisie intense de soi-même, d'un moi concentré qui cherche à coïncider avec une autre présence qui le transcende : prier, en arabe se dit *callâ* (de la racine C.L.W. qui signifie invoquer Dieu, s'élever et se lier à, en l'occurrence : établir des rapports avec Dieu par l'adhésion totale du cœur et de l'esprit). « Il fait la prière, sa prière », cela veut dire : il se re-fait pendant des instants privilégiés ; la prière se révèle donc une œuvre de création, de recreation. Elle est totalité : esprit et corps s'unissent dans une collaboration parfaite, la plus « stylée » de l'homme. La prière est chef-d'œuvre inachevé, c'est-à-dire qu'elle déborde l'instant et s'étioffe de « perdurabilité » : elle rayonne sur la vie morale et sociale du pratiquant, car, comme l'affirme le Coran (XXIX, 45) : « Inna Callâta tanhâ 'anil-fah'shâ wal-munkar » (certes la prière préserve des turpitudes et des actions blâmables).

Ainsi, si la prière, ou la religion en général, émane de la vie de l'esprit et la reflète, elle ne se réduit pas à la vie de l'esprit : elle est aussi œuvre, acte d'engagement, ouverture, de l'individuel et du subjectif épuré, sur le collectif, le social : une participation au réel humain. On élève des temples à Dieu, mais dans la cité des hommes. La coexistence dans une totalité, une et cohérente d'un corps toute matière et d'une âme tout esprit, trouve sa réalisation manifeste et pleine dans des engagements intentionnels.

Aussi l'étude de la foi relève-t-elle autant de la psychologie et de la sociologie qu'elle est objet de recherches théologico-métaphysiques. Trois aspects d'une même réalité intimement liés entre eux. Intimement liés aussi — en tant que trois branches des sciences humaines — à la philosophie dont ils sont parties constitutives. C'est ainsi que la philosophie s'apparente à la foi, et la foi renvoie à la philosophie. Les choses se présentent « comme ça » et personne n'y peut rien. Et sont aussi proches parents de la philosophie, le fiqh — qu'il s'agisse du *ilm al uqûl* (science des sources du droit), ou des *mu'amalat* (rapports sociaux régis par le fiqh : la *adâla* ou respect scrupuleux du statut de la justice), les sanctions prévues par la loi, le *qiâd* dont parle le Coran II, 179) — ou bien simplement de l'éthique.

Priver la culture islamique du rationalisme de la pensée philosophique reviendrait donc à la stériliser (ce qui lui est déjà arrivé et a déterminé la décadence du monde musulman). Il n'y a point, en Islam, un domaine sacré d'où la raison serait simplement exclue, et un domaine profane ouvert, lui, à la pensée et à la philosophie. Pour un musulman, tout l'univers est sanctifié ; le sacré et le profane s'y confondent : le croyant introduit le sacré dans tout ce qu'il construit par la main ou par l'esprit (qui d'ailleurs ne font rien l'un sans l'autre), dans tout ce qu'il approche.

C'est pourquoi, nous plaindrions sincèrement tout croyant qui prendrait pour son propre compte la déclaration — pompeusement orgueilleuse — de Chraïbi : « les philosophes m'endorment ».

UNE AVALANCHE DE « NON ! »

Mon cher Driss Chraïbi, je ne crois pas que votre papa ait tort lorsqu'il affirme, en soupirant et après avoir lu toutes les philosophies arales : « les mots engendrent les mots ». Oui, il a parfaitement raison, votre père. La niaiserie engendre la niaiserie, on s'ennuie et l'ennui engendre l'ennui. Somme toute, il n'y a que des générations de mots, de niaiseries et d'ennuis qui se succèdent. Et puis, c'est la monotonie qui ruine l'âme.

Car enfin, que cherche-t-on à faire de nous, des « Ane » (s) ou à nous prendre pour des « Bœufs » ? (2). A-t-on oublié que les périodes les plus brillantes de notre « Passé », qui n'est point si « simple » qu'on pourrait le croire, correspondent précisément aux époques où le Kalâm et la *falsafa* étaient occupation primordiales de l'élite musulmane ? Le Maghreb a connu une grande culture, dont les piliers ont noms Ibn Rushd, Ibn Bâja, Ibn-Tufayl, Ibn Khaldûn, entre autres grands rationalistes ; et ces géants de la pensée claire, rationnelle, n'étaient pas moins attachés à la vie spirituelle de l'Islam, n'étaient pas moins bons connaisseurs de « l'âme » que Messieurs Richard (3) et Chraïbi (père et fils).

Je ne crois pas que, parmi les lecteurs de « Démocratie », il n'y ait pas quelques curieux qui aimeraient savoir ce que Chraïbi croit en fin de compte. S'il nous était permis de répondre, nous dirions : à rien. Sa philosophie (il en a une, malgré lui) est celle du non : il se révolte contre les valeurs de l'Occident, et ignore celles de l'Orient ; il dit « non à la philosophie », « non aux systèmes sociaux », non à la science parce qu'il veut « dépasser la science ». Il dit non aussi à la d'ique,

(Lire la suite en page 11)

LES GARDIENS DE L'ORDRE

Considérer comme un événement la publication du rapport de la Commission de Sauvegarde ; s'imaginer qu'en dénonçant quelques tortures, on les arrête toutes, ou les restreint ; qu'on humanise la pacification et sauve l'honneur ; qu'on prépare le « réveil de l'opinion française » et, par contre-coup, un renouveau politique — c'est se leurrer, absolument. Car le rapport Bêteille, objectivement, n'est rien d'autre qu'une manœuvre, il n'inaugure rien, il continue, il n'apprend rien, il répète. « C'est quand même bien, dit-on, c'est courageux » ; « c'est pire que mal, c'est lâche et hypocrite », devrait-on dire. Parce que ce rapport, comme tous les autres, fait partie du système. Parce qu'il appartient, comme les tortures qu'il dénonce, au bric-à-brac colonialiste. Parce que loin de contester, ou de menacer, le fait colonial, il le sert et l'entretient. Le colonialisme naissant le savait déjà, et l'histoire de la présence française en Algérie est jonchée de rapports, comme de cadavres.

En 1833, par exemple, Soult dépêche en Algérie une Commission d'Enquête, dite Commission d'Afrique ; son rapport couvre une période de 3 mois (octobre-novembre 1833), il est éloquent : « ...Nous avons profané sans ménagement les temples, les tombeaux, l'intérieur des maisons, asile sacré chez les Musulmans... Nous avons massacré des gens porteurs de sauf-conduits, égorgé, sur un soupçon, des populations entières qui se sont trouvées innocentes... Nous avons débordé en barbarie les barbares que nous venions civiliser... ».

L'efficacité de ce réquisitoire ? Nulle, évidemment. Les débordements continuèrent, et la conquête. Le rapport n'émut personne, pas même les Commissaires qui votèrent, en 1834, l'occupation partielle de l'Algérie et, partant, les méthodes qu'ils condamnaient ailleurs. Le rapport ne gêna pas, il ne pouvait pas gêner ; il n'y eut pas de sanctions, ni de poursuites, il ne pouvait pas y en avoir ; mais les massacres, eux, se poursuivirent, c'était logique.

Ainsi, l'éditorialiste du *Moniteur Algérien* écrit-il, en octobre 1836, c'est-à-dire 3 ans après la publication du rapport : « Vingt têtes ont été envoyées ici ; soixante-huit au bout des baïonnettes ont été comptées à la rentrée du camp ; c'est une très belle affaire et un début qui ouvre très bien la voie ».

Ainsi, un officier de l'époque, Pein, écrit-il, en 1842, dans ses *Lettres sur l'Algérie* : « Le carnage (des Ouled Saad) fut affreux : les habitations, les tentes, les rues, les cours furent jonchées de cadavres. Une statistique faite à tête reposée et d'après les meilleurs renseignements, après la prise, constate le chiffre de 2.300 femmes et enfants tués ; mais le chiffre des blessés fut insignifiant, cela se conçoit ».

Depuis, les témoignages officiels, les dépositions d'officiers ou de parlementaires ont perdu de leur verve, de leur brutalité. On ne déclare plus, comme le Dr Bodichon, « Le chemin le plus court est le meilleur. Or il est positif que le plus court chemin est la terreur », mais l'on insinue, comme M. Provo dans son rapport (mars 57) : « L'arbitraire n'est pas invraisemblable... La hâte, la précipitation peuvent donner naissance à des erreurs », et l'on se hâte soi-même de justifier

cette précipitation : « Il est impossible, par des moyens habituellement considérés comme normaux, de détecter les organisations clandestines et paramilitaires... ».

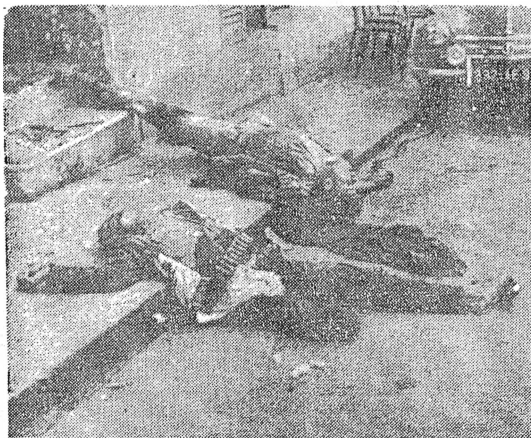
De la même façon, le rapport Bêteille, qui dévoile quelques atrocités, comme pour mieux camoufler les autres, conclut : « La Commission dans son ensemble a admis la réalité et la gravité des sévices. Elle a eu cependant l'impression que l'on ne se trouvait pas en présence d'un système généralisé ».

C'est pour cette impression, précisément, que tous les rapports de toutes les Commissions ne servent à rien, à rien d'autre qu'à donner bonne conscience aux humanistes frivoles. La guerre d'Algérie dure depuis 130 ans ; depuis 127 ans, les dirigeants français envoient périodiquement des Commissions d'Enquête, qui déposent régulièrement les mêmes rapports, des rapports qui se révèlent tous inefficaces et qui n'empêchent rien.

Où, plus exactement, leur efficacité

aux gouvernants les mains libres pour tuer, pour faire tuer. C'est un voile, une couverture, un alibi, ce n'est pas un « événement », une promesse ni un gage. Commissions, rapports de commissions, depuis cent trente ans, constituent l'une des pièces, pièce mineure, mais utile, du système colonialiste ; à leur manière, comme la torture, ils participent à la sauvegarde du système.

Nommée par le gouvernement, comment la dernière Commission, par exemple, pourrait-elle agir, c'est-à-dire « contrer » le pouvoir qui l'a instituée et dont elle dépend ? Puisque ce pouvoir est responsable des exactions que le rapport dénonce, comment espérer qu'il se châtie lui-même, et se repente ? Fabriquées pour l'esthétique de la cause par les maîtres de la conquête et leurs disciples, les multiples Commissions, toujours d'enquête ou de sauvegarde, mais de justice jamais, secrètent des rapports toujours stériles, toujours gratuits.



L'histoire de la présence française en Algérie est jonchée de rapports comme de cadavres.

cité est ailleurs, ce en quoi la création d'une Commission, la publication de son enquête est une manœuvre, relève de la mystification : le rapport apaise les scrupules des honnêtes gens, il lave de tout soupçon les dirigeants ; à tous deux il restitue une pureté à bon marché. On ne cherchait rien d'autre : quel Français reconnaîtrait, dans l'emploi des tortures, autre chose qu'une exception ? « Il y a des excès, c'est vrai ; d'ailleurs, on raconte tellement de choses, il faut se méfier, on n'est quand même pas des nazis ». L'aprouve ? Eh bien justement, le gouvernement nomme des Commissaires, ces gens-là enquêtent sur place, ils sont libres de voir, d'interroger, donc ils savent, et disent la vérité. La vérité, c'est donc les erreurs regrettables que cite le rapport, l'asphyxie dans une cave à vin, par exemple, les rares cas de violence ou de torture, mais toutes les polices agissent comme ça, et puis les autres, les « rebelles », eux, on sait bien ce qu'ils font.

Suprême habileté : c'est en admettant, presque en revendiquant certains excès qu'on prouve son innocence, et qu'on endort toute méfiance : les coupables seront châtiés, il y a déjà eu 274 sanctions, c'est consigné dans le rapport, maintenant, ça ne se reproduira plus.

Rapport magique : il sauve l'honneur, rassure le citoyen, transforme en passé, en dépassé, les crimes d'aujourd'hui et de demain, il laisse

Leur gratuité, leur inefficacité découlent du système qui les engendre, participent à la logique de ce système. Le colonialisme est négation radicale de l'homme, il réalise une spoliation totale, absolue, de l'être qu'il vide de lui-même, dépouille, condamne à mort. Il en fait une chose, un instrument, un être au rabais, qui s'exploite, s'utilise et se torture au besoin. Coloniser un peuple, c'est refuser à une masse d'hommes la qualité d'homme, le titre d'homme ou, plus exactement, c'est leur conserver juste assez d'humanité pour que cette humanité-là puisse être reniée, asservie, exploitée. Et torturer, c'est également le contraire de tuer, c'est transformer la vie en souffrance. La torture est donc l'une des modalités de cette négation de l'homme que constitue le colonialisme, c'en est un attribut, car le colonialisme, par essence, est tortionnaire.

C'est pourquoi il ne s'humanise pas. On n'améliore pas le sort d'un colonisé, on ne lui aménage pas une conditions moins rigoureuse. Le colonialisme ne comporte pas de degrés, c'est un phénomène total, qui concerne le groupe dans sa totalité, et prétendre le maintenir en l'adoucissant, en l'accommodant aux exigences humanistes, c'est une contradiction, ou une tartufferie. C'est le plus souvent l'un et l'autre. Il faut être bien candide, ou bien bête, ou faux encore, pour écrire : « La Commis-

sion a eu l'impression que l'on ne se trouvait pas en présence d'un système généralisé ». Mais si ! La torture, en Algérie, est systématique, en ce sens qu'elle résulte d'un système, qu'elle s'y apparente, qu'elle s'en réduit. Le colonialisme s'impose, se maintient, se perpétue à force de tortures, puisqu'il est lui-même une torture faite à l'homme, à son image, à sa dignité, puisqu'il insulte à l'homme en tant qu'homme, comme la torture elle-même.

Un membre démissionnaire de la Commission de Sauvegarde le reconnaît explicitement : « Je vous avouerai ma candeur, écrit-il dans L'EXPRESS. Je n'ai pas partagé... le scepticisme de certains. J'ai cru dans la parole d'un président du Conseil. Je n'ai pas voulu croire qu'il s'agissait d'une manœuvre destinée à donner bonne conscience aux Français. J'ai pensé que la décision était prise de connaître coûte que coûte la vérité, et de faire respecter coûte que coûte les Droits de l'Homme ».

Faire respecter les droits de l'homme à l'intérieur d'un système qui implique le mépris de l'homme et de ses droits ; chasser les exactions dans un pays où le régime lui-même est d'exaction, dénoncer des excès en taisant l'excès premier, fondamental, qui les tolère, pire : qui les exige et les prescrit, c'est manifester, assurément, une excessive candeur.

Coûte que coûte ? Alors c'est du colonialisme qu'il en coûtera. Il n'y a pas de compromis possible, de demi-mesure, de sauvegarde individuelle dans un pays où l'oppression d'une collectivité constitue la sauvegarde d'un régime qui, systématiquement, par essence, par « vocation », l'aliène et la bafoue.

Par quelle aberration les démocrates français ne le conçoivent-ils pas ? Concilie-t-on l'inconciliable, la défense de l'humanisme et le salut d'une Algérie « française », le respect de l'individu, et le massacre d'un peuple ? Peut-on prêcher l'homme, sa liberté, sa dignité, et taira un génocide ? En se multipliant, l'homme se déprécie-t-il ? Parce qu'il existe au pluriel, parce qu'il est 8 millions, a-t-il moins de droits, a-t-il droit à moins de liberté ?

C'est pourtant à cette curieuse chimie, à cet étrange dosage que se livrent les libéraux. L'affaire algérienne, pour eux, se fragmente en une mosaïque de petites affaires, de drames individuels : « L'affaire Audin », « le cas Djemila Bouhired », « l'affaire Alleg », on alterne parce qu'on est juste, un Algérien par-ci, un Français par-là, tous les six mois une Commission, entre temps une pétition ou une motion, cet « humanisme » se satisfait de peu. Les droits d'une collectivité, la liberté d'un peuple le laissent indifférent ; à leur façon, ces libéraux renforcent un système que leurs hocquets condamnent, mais qu'ils ne s'approprient pas, ne se domestiquent pas.

Radical dans ses méthodes, absolu dans son principe, le colonialisme exige, pour être vaincu, d'être renié radicalement. Commissions, enquêtes, rapports, loin de l'abattre, le fortifient. Il ne faut rien moins, pour le mater, qu'une révolution nationale et, pour sauvegarder la liberté des Algériens, rien d'autre que l'indépendance de l'Algérie.

EL MOUGHTAFI ZAFAXI



Des filles pour l'Armée
d'Ugo PIRRO

LE SALAIRE DE LA FAIM

Il est rare qu'on parle juste des putains. « Marquées par la vie », par « le vice », elles le restent d'ordinaire pour le romancier, qui les garde telles qu'il les trouve dans l'imagerie du temps, qui à son tour les utilise et en abuse : la putain, dans le récit, tient son rôle de putain. Peu importe qu'elle soit « gentille » ou « salope » : dès qu'on l'attribue à un être figé dans une nature, congelé dans une définition, dès qu'il se rapporte à une essence, l'adjectif n'ajoute rien, le personnage ne vit plus, il n'existe pas, il est ; et puisqu'il est, il est faux, naturellement. Le romancier a sacrifié au mythe (la sale putain, la garce, la putain au grand cœur), il n'a pas créé, il a transposé seulement ; et la fille, dans son livre comme dans la rue, traîne le destin obscène ou pitoyable que lui fabrique les honnêtes gens. Vulgaires, de luxe, fières ou humiliées, insolentes ou respectueuses, les putains sont des putains.

Les FILLES POUR L'ARMÉE, d'Ugo Pirro, échappent à cette condamnation. Le conventionnel, pourtant, guettait l'auteur de toute part : des soldats, des « paillasses à soldats », la petite histoire de la vie de soldat, en guerre, au bordel, au mess — tout, dans le choix du sujet, des personnages, dans la peinture d'un milieu mille fois décrit, l'induisait en tentation, en convention. Il eût la force de n'y point céder et de composer, avec des lieux communs et des matériaux d'occasion, une œuvre juste, neuve, originale.

L'inconsistance de l'intrigue ajoutait à ces difficultés : un jeune lieutenant italien transporte d'Athènes à Volos une quinzaine de putains destinées au bordel de son régiment. L'action consiste dans ce transport et se développe presque toute, comme le voyage, dans un camion. Peu de personnages : le lieutenant, donc, et ses filles ; Esposito, le chauffeur ; en cours de route, un commandant. Mais à partir de ces données très simples, avec ce matériel réduit, déjà usé, à l'usage déjà limité par les mythes comme par l'hygiène, l'auteur reconstruit, par enroulements et déroulements successifs, un univers singulier et dense, où les êtres, en apparence classiques, se déclassent continuellement, ne répondent plus à leur définition, mais se définissent en dehors de toute catégorie, de toute norme préétablies. Ils existent tous, et les putains en particulier, dans l'ambiguïté fondamentale, mais si souvent escamotée, de leur condition, riches, imprévisibles et contradictoires comme la vie.

Cette ambiguïté, qui dénature tout, qui dépouille les êtres de leurs artifices, brouille les signes, arrache les masques, elle s'insinue dès le départ : convoqué au Q.G. pour y prendre son ordre de mission, le lieutenant — il dit « je », le récit est à la première personne, et l'on ne sait pas son nom — le lieutenant, donc, ne consulte pas sa papperasse, il est joyeux parce qu'il s'échappe, et cette joie lui suffit. Il n'a rien d'un souteneur, d'un racoleur professionnel, et il collera très mal, tout à l'heure, à son rôle, comme les putains au leur, comme Esposito à son grade, le commandant aux événements, et tous ces êtres à leur fonction. Ils ne sont jamais dans leur peau, jamais coincés, bloqués dans une « nature », mais dévotants et divers, il y a toujours du « jeu », et leur liberté, y compris celle des putains, qui se font putains, qui ne le sont pas, demeure entière. Pas une seule fois dans le roman, l'auteur n'allie cette liberté, si l'efforce, au contraire, de maintenir, intégrale, rigoureuse, l'indétermination de ses personnages, cette distance de l'être par rapport à lui-même, à son rôle, à sa fonction, cette présence, au cœur de l'être, du néant, qui est le signe de sa liberté, de sa vérité.

La joie du lieutenant, qui ne correspond à rien, surtout pas à sa mission,

qu'il ignore, qui ne l'intéresse pas, s'en vole vite : comme il n'a rien à faire, il regarde par la vitre, et le spectacle qu'il découvre dans les faubourgs d'Athènes est lamentable. La guerre a dévasté le pays, c'est partout la famine ; étiés, décharnés, les gens ont l'air de squelettes, et, dans les premières pages du livre, en attendant que le lieutenant prenne livraison des filles, l'auteur brosse un tableau vigoureux, saisissant de cette misère. Là encore, il évite les généralités, les descriptions-types d'un pays en guerre ; mais par des notations précises, quelques scènes prises sur le vif, quelques images au relief appuyé, il rend cette misère étrangement présente, hallucinante parfois.

Les scènes de folie, de folle misère se succèdent, et l'habileté picturale de Pirro, sa rigueur, la puissance suggestive de ses peintures est remarquable. Avec sécheresse, durement — il n'y a pas trace de lyrisme, de sensiblerie —

par Maurice MASCHINO

il impose au lecteur des « premiers plans » impitoyables : c'est la nuit d'amour du lieutenant, tellement désirée, qui se transforme en une partie de chasse aux punaises et qui s'achève, à la va-vite, sur le balcon ; c'est un défilé de grévistes qui, brusquement, s'enfouissent pour laisser passer un enfant portant un pain, et s'immobilisent, fascinés ; c'est la bagarre entre Allemands et Italiens dans le cabaret où danse Suzy, la vierge fière qui se refuse.

Il n'y a aucune complaisance dans ces descriptions, aucune recherche de l'affreux, ni de l'obscène, c'est sobre, au contraire, et dépouillé, sans artifice ni mauvais goût ou, plus exactement, l'artifice dernier de l'auteur, sa suprême habileté consiste dans cette stylisation invisible de la réalité, qui est justement la marque d'un grand style. Et toujours Pirro s'efface devant son personnage, c'est le lieutenant qui découvre la déchéance athénienne, les spectacles de famine et de désolation, c'est lui qui s'arrête, regarde, s'étonne : « Quelqu'un devait guider (les grévistes)... ce devait être un communiste... je n'en avais jamais vu aucun... je me glissai dans la foule... J'eus de la chance, enfin j'en vis un ». Mais il a son chargement à prendre, et il passe.

Quand on est militaire, qu'on a l'habitude des filles et des bordels, qu'on sait parler aux mômes, il n'y a plus de problème, on est décontracté. Mais devant ces quinze filles que lui livre la maquereille, décharnées, « sèches et rugueuses comme des vieilles », si jeunes pourtant, elles n'ont pas vingt ans, pauvrement vêtues, l'air affolé, le lieutenant perd de son assurance ; encore une fois, les masques tombent. « Je les regardais à la dérobée et je ne savais que, dire ni comment me comporter... J'éprouvais de la honte et du découvrage ». Mais la maquereille remet les choses en ordre, le lieutenant dans ses fonctions, les filles dans leur vulgarité, « il se créa une atmosphère de bordel et tout (devint) acceptable ». Ça ne dura pas : quand, peu après, il les retrouve toutes à poil, et son chauffeur qui les palpe, les « examine » de ses grosses mains, écoeuré, il en gifle une : « Ainsi, presque d'un coup, la pudeur leur revint et la honte et le remord », — et à lui, la dignité.

Ainsi en montant dans le camion, le lieutenant a-t-il recouvré « l'assurance et le culot du soldat », il a envie de prendre une fille sur ses genoux ; mais en regardant Tula, qu'Esposito a fait asseoir entre eux, il se rappelle les filles qu'il a aimées, et remarque une ressemblance avec sa sœur. Du coup, il n'y a plus de putain, plus de soldats, il a mis les pouces, changé de rôle, et la putain elle-même perçoit le court-circuit ; l'am-

biguïté, sournoise, imprévisible, réapparaît : « Ma gêne grandissait. Je compris que, seul, un geste vulgaire pouvait me faire rentrer dans mon rôle. J'allongeai la main et je lui caressai les cuisses jusqu'à l'ourlet de la culotte. Et Tula en fut ragailardie, elle se mit à chanter avec l'insouciance de la putain ».

Des autres, que le lieutenant rejoint bientôt à l'arrière, lorsqu'à Tatoi un commandant prend sa place dans la cabine, seules se distinguent Elenitza et Effichia. Elenitza, parce qu'elle est belle, sensuelle, d'une franchise brutale, mais saine : « Vous autres, qui vous comprend ? dit-elle à son compagnon. J'ai vu un soldat cracher sur le portrait de Mussolini et j'ai vu un autre soldat se sentir offusqué au point de le gifler, comme ça, en ma présence. Quelle scène ridicule, nous étions nus tous les trois ». Et, à un autre moment : « J'aimerais faire l'amour avec toi. — Pourquoi ? — Parce qu'affamée ou repus, j'aime faire l'amour. J'aurais

La guerre se poursuit, en effet, dans la Grèce occupée, et les voyageurs, de leur camion, ou aux étapes, découvrent ses horreurs, craignent ses coups. Les scènes de misère s'étaient nombreuses à leurs yeux apeurés, ou courroucés, indifférents bientôt. C'est un gosse qui s'enfuit avec une miche et qui, brusquement, s'écroule : « Personne ne s'émue, Les civils continuent à nous regarder, nous et les filles ». C'est un village que les Italiens s'approprient à raser parce qu'il abrite deux partisans, mais les Grecs se rendent, et l'on assiste, avec Effichia et le lieutenant, à leur exécution. C'est encore la scène tragique où le commandant, à moitié saoul, couche avec la femme d'un pope qui les héberge, et le pope, parce que la charité est son métier, attend dans une autre pièce. C'est enfin l'attaque du camion par un groupe de partisans, la mort d'Elenitza et, la nuit qui précède leur arrivée à Volos, une scène d'amour entre Effichia et son lieutenant ; c'était, pour elle, la première fois, et ce sera, pour eux, la dernière.

Parce que rien, jamais, n'est définitivement résolu, et qu'entre ce lieutenant, racoleur par ordre, ces filles, putains par faim, dans ce pays occupé mais insoumis, il n'y a pas d'accord possible — tous ces êtres vivent en continu décalage d'avec eux-mêmes, d'avec les autres, toujours à distance, et c'est en vain qu'ils s'efforcent parfois de coïncider. Ainsi, après leur nuit d'amour, le lieutenant demande-t-il à Effichia : « Je voudrais savoir si j'ai été ton premier homme ou ton premier client ». Les yeux remplis de larmes et de colère, Effichia s'enfuit. Les autres parviennent à bon port et tout, à l'arrivée, rentre dans l'ordre, dans le désordre établi : en vain ces êtres auront-ils fui leur condition, et tandis qu'ils retrouvent l'absurdité de vie de garnison, le lieutenant abandonne ses filles à leur destin de putains.

Mais le lecteur reste un long moment encore en leur compagnie, et c'est l'un des mérites de l'auteur, en plus de ceux qu'il a déjà signalés, que de maintenir, toujours égal et vif, du début jusqu'à la fin et par delà, un intérêt que la richesse humaine de son roman et sa valeur littéraire justifient pleinement.

A travers la Presse

(Suite de la page 5)

• FRANCE •

Mme Geneviève Tabouis (celle du Conseil de l'Europe et des « Nouvelles de demain » qui passent tous les dimanches à midi à Radio-Luxembourg) a réuni la coquette somme de deux milliards de francs. Elle se propose de lancer un quotidien en mars prochain, de tendance nouvelle gauche, et qui s'intitulera *France*.

• PREUVES •

Sous la direction de François Bondy et de Jacques Carat, respectivement directeur et rédacteur en chef, *Preuves* est devenue l'une des meilleures revues de France, pour ne pas dire la meilleure. Vous avez peut-être lu dans le numéro de septembre ce texte étonnant de Brice Parain : « Un homme sans passé ? Il s'inscrit parmi des somnambules de plus en plus instructifs et extrêmement intéressants. Je sais bien que *Preuves* est alimentée par les fonds du Département d'Etat et que par conséquent elle est axée sur un anti-communisme à toute épreuve, et ce sous le manteau du Congrès pour la Liberté de la Culture. Mais même les articles sur le monde communiste sont l'œuvre d'hommes lucides et objectifs. C'est ainsi que je vous recommande tout particulièrement de lire dans les prochaines livraisons de *Preuves* les études importantes sur le communisme, l'une d'Rokenau intitulée « Le sortilège du communisme » et l'autre d'Isaiah Berlin « Une merveilleuse décade ».

• LE MONDE •

Comme j'ai eu chaud au cœur de lire dans *Le Monde* du 27 décembre l'article que Marcel Colombe, professeur à l'Ecole Nationale des langues orientales vivantes, a consacré à la nouvelle traduction du Coran par Régis Blachère ! Je ne veux pas discuter des mérites de cette traduction : je souhaite qu'un Marocain plus qualifié que moi le fasse. Cette traduction est éditée par la Librairie orientale et américaine-Maison neuve, Boulevard Saint Germain, Paris. Je veux tout simplement, pour ma part, rendre hommage à Marcel Colombe. Comment dire ? J'ai toujours souffert de constater que pour des non-Musulmans le Coran ne représentait qu'un texte, sacré peut-être, mais froid comme tous les textes religieux, et, qui plus est, pris en considération par ces non-Musulmans uniquement sous l'angle philosophique ou linguistique ou hagiographique. Et je me suis toujours demandé pourquoi nous étions, nous Musulmans, les seuls à sentir dans le Coran un incantatoire au-delà des mots et à en être bouleversés — et si cela nous était spécifique, à nous seuls. Or, voici que dans l'article de Marcel Colombe, l'accent est mis sur « cette eau pure des sources, tant il est vrai que le Coran ruisselle dans les cœurs et les baigne de sa lumière... ». Et Marcel Colombe de conclure : « Avec le temps, cette polémique s'est, il est vrai, de part et d'autre apaisée. Ramenée au dix-neuvième siècle, a-t-elle aujourd'hui entièrement disparu ? Il serait souhaitable de pouvoir l'affirmer ». Drias CHRALBI



Ils ont tous deux la jeunesse, la beauté et du talent.

Le sujet est inconsistent, sans vigueur, l'action sans intérêt et cela frôle parfois l'ennui. Le réalisateur de « Printemps à Paris » invite le spectateur à une visite du « Paris by night ». Il a voulu nous promener de cabaret en cabaret, de music-hall en music-hall. Cela est pour lui l'essentiel. Et on ne lui pardonnera pas de n'avoir pas cherché à bâtir un sujet, à étudier ses personnages.

Jean Tissier, par exemple, fait une entrée trop peu remarquée et son rôle aurait gagné à être plus « étoffé ». De même l'histoire de ces jeunes gens qui n'ont jamais rien su faire de leurs dix doigts ou plus exactement qui ne

savent faire que... les poches de leurs voisins est absolument gratuite et on aurait pu tout autant s'en passer.

Aussi bien ces procédés comme celui qui consiste à faire coucher le jeune

prétendant dans une baignoire alors que juste à côté, dans la chambre à coucher se trouve sa bien-aimée relèvent à n'en pas douter, de la grosse farce plutôt que de la comédie. Le ton d'ailleurs est toujours le même

pendant les 80 minutes que dure le film : un ton léger, aussi léger que le vent qui fait voler les jupons de Gisèle. Et ce ne sont pas les déclarations amoureuses — qui se veulent sérieuses — de Pierre qui y changeront quelque chose.

Pour faire rire le spectateur, J.C. Roy a d'ailleurs recours le plus souvent à des jeux de mots, à un comique de situation, à des mots d'esprit. Le danger dans tout cela c'est de verser dans le pédantisme, dans un pédantisme qui a l'inconvénient de provoquer chez le spectateur exactement le contraire de ce que l'on veut obtenir de lui. Et J.C. Roy n'a pas échappé à cet écueil. Le scénario tombe en effet dans des formules pédantes et le spectateur se prend à sourire non parce que cela l'amuse mais parce que cela l'ennuie. Aussi le procédé qui consiste à parler en proverbes n'est pas une innovation de J.C. Roy et Sancho Pança, le bon Sancho Pança s'en servait déjà qui parlait à son maître Don Quichotte uniquement en proverbes.

Ceux qui auront aimé ce film trouveront sans doute que se promener de music-hall en music-hall n'est pas ennuyeux. Je pense pour ma part que cela ne suffit pas pour faire un film. Il faut avant tout une action, une action qui soutienne l'intérêt du spectateur et « Printemps à Paris » en manque totalement.

Et cela est d'autant plus regrettable que Christine Carère et Philippe Nicaud connaissent assez bien leur métier. Leur interprétation est en effet digne d'éloges. Ils ont tous deux la jeunesse, la beauté et, de surcroît, du talent. Jean-Claude Roy aurait dû mettre tout cela à profit en construisant quelque chose de valable.

V. M.

CE QUE JE NE CROIS PAS

(Suite de la page 8)

non au progrès, non à la démocratie, non..., non...

En un mot, ou même en deux mots (si tant est qu'un mot en engendre d'autres), il nous semble que Chraïbi est l'Ange messager du péché contre la raison, contre la pensée claire et distincte ; il est le missionnaire des profondeurs confuses de l'être, de « la relativité sentie, appliquée, vécue » comme il dit, le messager des réalités extra, post, « après la science », selon sa propre expression.

Cette valse de *Lá-Non-No-Niet* vaut la peine qu'on l'écoute, à nouveau, la semaine prochaine.

UN COMBATTANT
POUR LA CLARTE

(à suivre)

(1) Ibn Khaldûn, *Prolégomènes*, troisième partie.

(2) Chraïbi a écrit trois romans : *Le Passé Simple*, *Les Boucs* et *L'âne*.

(3) Auteur d'une note publiée dans « Démocratie » où il reproche à l'auteur « Du Clos à l'Ouvert » de mettre l'accent sur la valeur de la raison plutôt que sur celle de la mystique.

Un nouveau livre LES ISRAËLITES MAROCAINS A L'HEURE DU CHOIX

De notre envoyé spécial :
Victor MALKA

Le public marocain se rappelle les tournées de conférences et les études de M. Carlos de Nesry publiées dans « Démocratie » et surtout la révélation littéraire qu'a été pour nous la parution de son ouvrage intitulé : « Le Juif de Tanger et le Maroc ». Révélation, car, M. Carlos de Nesry n'avait jusqu'ici écrit qu'en espagnol.

J'ai trouvé notre collaborateur et ami Carlos de Nesry, marqué par ses moustaches célèbres qui font une ligne droite et qui ne sont pas sans avoir une certaine similitude avec celles de Dali, chez lui dans son bureau de travail. Il vient de nouveau de reprendre ses tournées de conférences par des causeries à Tanger même. Il s'apprête en outre à partir pour un long voyage en Afrique du Nord, voyage qui le mènera Tunisie et en Algérie ainsi qu'en Aténéo de Madrid. Ce sera sans doute le premier écrivain marocain qui parlera en Europe.

— Quels sont vos projets littéraires Maître ?

— Mon prochain livre, actuellement sous-presse, doit paraître dans quelques jours. Il est intitulé

« Les Israélites marocains à l'heure du choix » et « Démocratie » en a déjà publié un « digest » en première exclusivité. Dans ce livre j'essaie de poser avec toute l'objec-



Carlos de Nesry

tivité possible le problème — si problème il y a — des Israélites marocains à la deuxième année de l'indépendance nationale.

— Quelle est votre opinion, toujours courageuse à ce sujet ?

— Il y a une certaine vocation de la vérité que les écrivains devraient toujours avoir. C'est à mon point de vue la première forme de

l'engagement. Une prise de position courageuse et authentique ne saurait desservir les Israélites marocains surtout à cette époque de reconstruction où le Maroc se cherche. J'ai essayé dans ce livre de définir et cette position et cette authenticité. Pour être viable la cité marocaine ne peut être faite que d'éléments, qui sachent rester eux-mêmes, conscients à la fois de leur identité distincte et de leur complémentarité. Toutes les surenchères sont condamnables d'où qu'elles viennent.

— Votre conclusion est-elle optimiste ou pessimiste ?

— Ma conclusion est un pari, un pari confiant qui est une générosité. J'invite mes coreligionnaires à parier sur le meilleur et sur le bonheur. Mon livre sera une philosophie de l'optimisme et pour nous l'optimisme est une nécessité vitale : nous ne pouvons respirer que dans l'enthousiasme et notre théorie du futur ne peut être qu'une théorie de l'espoir.

Cette nouvelle étape dans la brillante carrière de M. Carlos de Nesry nous remplit de joie. Avec Sefroui et Chraïbi, M. Carlos de Nesry donnera au Maroc une place de choix dans la littérature moderne.

VICTOIRE DES PEUPLES D'ASIE ET D'AFRIQUE

PAIX ET LIBÉRATION :

DEUX THÈMES DU CONGRÈS DU CAIRE



Mme Nehru, présidente de la délégation indienne, elle joua un rôle de premier plan dans le Congrès. On ne peut la taxer, elle, de communiste.

Le Congrès des peuples d'Asie et d'Afrique a achevé ses travaux. Il a soulevé de l'enthousiasme et de la ferveur et il a été aussi l'objet de critique et souvent de dénigrement.

Les peuples d'Asie et d'Afrique ont suivi avec une attention soutenue et passionnée les assises du Caire. Les nations encore colonisées et celles qui n'ont pas parfait leur indépendance ont attendu les résolutions du Congrès avec espoir et impatience, car pour eux le congrès du Caire a été leur parlement, il avait pour mission de légiférer pour l'avenir et de décider du destin de l'Asie et de l'Afrique.

Tous ceux qui ont assisté à cette immense confrontation ont été frappé par le sérieux, la maturité et la lucidité de tous les représentants et en même temps par l'ardeur, l'esprit d'entreprise et de détermination qui les animaient.

Nombreux sont parmi eux ceux qui ont été empêché par les autorités colonialistes de se rendre à la capitale d'Egypte, mais qui ont clandestinement quitté leur pays et fait de longues marches à pieds durant des nuits pour venir apporter leur solidarité et l'appui des forces populaires qu'ils représentent aux congressistes du Caire.

L'esprit de cohésion, de fraternité, d'abnégation et d'intime collaboration a marqué d'un boui à l'autre des débats de ce gigantesque rassemblement.

L'atmosphère du Caire se différenciait complètement de celle des conférences internationales habituelles. Il n'y avait ni intrigues, ni manœuvres de coulisse, ni division.

Cet esprit marquera pour longtemps l'action future des pays d'Asie et d'Afrique. Il y avait unanimité pour continuer à vivre dans les dix principes proclamés par la conférence de Bandoeng. Il y avait unanimité pour dénoncer et combattre l'impérialisme,

LES RÉOLUTIONS

1. — Condamnation de l'intervention étrangères dans les affaires intérieurs des pays ;
2. — Condamnation également de l'intervention dans les affaires étrangères de chaque pays ;
3. — Condamnation des pactes militaires et politiques, ainsi que de l'établissement de bases militaires ;
4. — Reconnaissance de l'indépendance d'Oman ;
5. — Appui des revendications des peuples arabes du golfe Persique et de l'île de Bahrein en faveur de leur indépendance ;
6. — Soutien de la demande du peuple indonésien en faveur d'un retour de la Nouvelle Guinée occidentale à l'Indonésie ;
7. — Recommandation auprès de l'O.N.U. en faveur d'une représentation de tous les pays d'Asie et d'Afrique aux Nations-Unies ;
8. — Admission de la Chine communiste à l'O.N.U. ;
9. — Etablissement d'un secrétariat permanent de la conférence ayant son quartier général au Caire ;
10. — Appel en faveur de l'unification de la Corée ;
11. — Appel en faveur de l'organisation d'élections libres au Vietnam en vue de la réunification du pays ;
12. — Affirmation du droit de tout pays à décider des nationalisations ;
13. — Condamnation comme illégal du blocage des avoirs d'un pays à l'étranger ;
14. — Condamnation du Marché commun européen comme étant une tentative destinée à étouffer les aspirations des peuples à se libérer de la domination coloniale ;
15. — Dénonciation d'Israël comme « base de l'impérialisme » et menace contre la paix au Moyen-Orient et dans le monde entier.

pour construire la paix, et pour pratiquer un neutralisme actif.

La presse occidentale de droite a tout mis en œuvre pour saboter et dénigrer l'action des représentants afro-asiatiques.

Cette presse use de l'éternel refrain : le communisme. On avance que la Conférence du Caire était inspiré par Moscou, qu'elle servait les intérêts russes, qu'elle était dirigée contre les Occidentaux et particulièrement contre les Etats-Unis d'Amérique et la France. Ce qui est plus étonnant et qui nous stupéfait c'est que ces arguments ont été repris par le leader de l'istiqal Allal El Fassi dans son journal « Sahara El Moghreb ».

La conférence du Caire n'était au service ni de Moscou ni de Washington et les journalistes occidentaux ont bien remarqué que malgré les interventions pressantes du délégué russe jamais



Michel Aflak, délégué de la Syrie a été l'adversaire le plus violent des compagnies pétrolières en Orient.

les congressistes ne se sont départis de leur attitude de neutralité active.

Edouard Sablier dans le journal « Le Monde » du 1er janvier, témoigne dans ce sens.

Si s'aligner sur la politique russe, veut dire défendre la libération des peuples opprimés, refuser tout impérialisme, condamner les expériences atomiques et l'utilisation de l'atome à des fins de guerre, alors M. Allal El Fassi a raison. Cependant malgré la position de M. Allal El Fassi, le Congrès du Caire a décidé d'apporter son aide au Maroc pour parfaire son indépendance en libérant son sol national des troupes étrangères et de leurs bases militaires et en récupérant les territoires encore sous domination française et espagnole : Mauritanie, Ifni, Ceuta, Melilla etc...

C'est donc une condamnation bien gratuite que celle de flatter l'épithète de communiste à un rassemblement populaire qui se veut original qui n'est orienté dans son action et sa pensée que par les besoins et les aspirations à la liberté et au mieux-être de tous les peuples d'Afrique et d'Asie.

Si nous sommes allés au Congrès du Caire c'est en toute conscience et sans rien abdiquer de notre idéal démocratique, les éminents représentants de trente-huit peuples n'étaient pas des crédules ou des pantins, pour être manœuvré par les communistes. Ce serait leur faire la plus grave des injures et ne pas tenir compte de leur lutte passée et présente contre toutes les forces d'oppression et de totalitarisme que de les considérer comme des instruments conscients ou inconscients du Kremlin.

En Egypte même où le Congrès a



Kamal Joumblat, vétéran de la politique socialiste arabe, a représenté le Liban. Il a dénoncé avec vigueur la doctrine Eisenhower.

se tenait le parti communiste est interdit et ses militants emprisonnés.

Il est temps que l'Occident et ses hérauts, revisent leurs propagandes et conçoivent une politique de collaboration et d'amitié désintéressées avec les pays émergents.

Les peuples d'Asie et d'Afrique sont prêts à collaborer avec le monde occidental s'il abandonne sa mentalité colonialiste et ses complexes de supériorité et de paternalisme.

Le travail des congressistes du Caire a été positif. Si ces congressistes n'ont pas été des délégués « officiels » ils ont été d'authentiques représentants des peuples et leur résolution marqueront la politique de leur gouvernement.

Dans quelques mois le congrès des Etats africains se tiendra au Ghana, et nous sommes persuadés qu'il confirmera les idées dégagées par les délégués réunis au Caire.

Sur le plan symbolique la séance de clôture qui s'est tenue à l'université du Caire a été d'une grande puissance d'évocation. Les délégués des pays encore sous domination étrangère ont été appelés un à un pour venir se mettre devant le rostrum : l'Algérie, Chypre, le Cameroun, le Kenya, Madagascar, la Palestine, l'Oman, le Sénégal, la Somalie, l'Ouganda, le Tanganyika et le Togo, restent les pays à libérer.

Demain l'Afrique et l'Asie n'auront de repos que lorsque tous ces états auront été libérés du joug colonialiste.

Aux Nations-Unies et dans toutes les instances internationales la voix de l'Afrique et de l'Asie sera puissante et homogène et l'Occident devra comprendre que toute survie de domination est contre le cours de l'histoire. Perpétuer des formes périmées d'exploitation des nations sera la cause des discordes et des luttes qui opposent l'Occident à l'Afrique et à l'Asie.